



Concours de recrutement du second degré

Rapport de jury

Concours : CAPLP externe et CAFEP-CAPLP

Section : Langues Vivantes – Lettres

Option : Allemand – Lettres

Session 2019

Rapport de jury présenté par : Jonas ERIN

Président du jury

Sommaire

A. Le mot du président et du vice-président	4
B. La session 2019 en chiffres et en analyse	6
C. Les épreuves d'admissibilité	
C1. La composition en allemand	10
C2. Le commentaire composé en lettres	16
D. Les épreuves d'admission	
D1. Valence allemand	
- D11. Épreuve de mise en situation professionnelle – allemand	22
- D12. Épreuve à partir d'un dossier – allemand	24
D2. Valence lettres	
- D21. Épreuve de mise en situation professionnelle – lettres	27
- D22. Épreuve à partir d'un dossier – lettres	31
E. Exemples de sujets pour les épreuves d'admission	36

Dans la suite du texte, « candidat » est employé comme terme générique désignant à la fois les candidates et les candidats masculins. De même pour « enseignant ».

A. Le mot du président et du vice-président

Les conseils formulés dans ce rapport ont pour objectif d'accompagner les futurs candidats dans la préparation du concours qui doit être considérée comme une première étape de professionnalisation.

Le nombre stabilisé d'inscrits montre que l'intérêt du recrutement par voie externe ne se dément pas pour la session 2019 du CAPLP et CAFEP PLP Allemand Lettres. L'écart entre le nombre d'inscrits et le nombre de candidats qui se présentent effectivement aux épreuves reste important mais dans la moyenne des dernières sessions.

Les modalités du recrutement sont toujours celles du concours rénové depuis 2014 – complété par l'arrêté du 27 mars 2017 – avec des épreuves directement en prise avec la réalité du métier de professeur en lycée professionnel :

- Pour l'admissibilité
 - allemand : composition en allemand et thème
 - lettres : commentaire composé et traitement d'une question de grammaire
- Pour l'admission
 - épreuve de mise en situation professionnelle
 - épreuve à partir d'un dossier

Depuis la session 2019, l'épreuve de mise en situation professionnelle est, en lettres, régie par un programme d'œuvres commun à tous les concours langues et lettres.

Comme pour les précédentes sessions, le jury a fait le choix d'organiser le rapport par épreuve afin d'en faciliter la lecture pour les futurs candidats. Dans un souci d'efficacité et de lisibilité, le jury a toutefois fait des choix en fonction des prestations des candidats de la session 2019 et invite les lecteurs de ce rapport à se reporter également aux précédents rapports pour compléter leur réflexion, et tout particulièrement au rapport de la session 2017 qui explicite l'apport de la complémentarité des deux valences allemand et lettres dans la construction d'une professionnalité en insistant sur l'approche éducative et culturelle et les croisements didactiques et pédagogiques.

Le jury souhaite attirer tout particulièrement l'attention des futurs candidats sur la nécessité de connaître les programmes de lycée professionnel. Ces connaissances des textes aisément accessibles sont indispensables pour la préparation du concours :

- En allemand

L'analyse de production d'élèves dans l'épreuve de mise en situation professionnelle est bien plus pertinente dès lors que le candidat parvient à mettre en perspective le niveau des productions au regard des attendus des programmes. L'analyse des documents et la réflexion autour de l'élaboration d'une séquence pédagogique peut difficilement se faire dans l'épreuve sur dossier si le candidat ne fait pas référence aux programmes de la voie professionnelle.

- En lettres

Dans l'épreuve de mise en situation professionnelle, sur les trente minutes de temps de parole initiale du candidat, un tiers doit être consacré à l'insertion du texte dans les programmes. Dans l'épreuve sur dossier en lettres, les documents soumis au candidat ne font référence ni à la classe, ni à l'objet d'étude. Un candidat qui ignore donc tout du programme de français des classes de lycée professionnel part avec un handicap difficilement surmontable.

Cette année encore, le concours a pu se dérouler dans d'excellentes conditions. Nous adressons nos remerciements à chacun et tout particulièrement à Madame le Proviseur du lycée Victor Hugo de Poitiers et son équipe.

Jonas Erin et Fabrice Poli

B. La session 2019

B1. Bilan chiffré et analyse

Le tableau suivant présente les chiffres clés de la session 2019, de l'inscription au concours à l'admission, au regard des deux sessions précédentes.

	CAPLP Externe					CAFEP PLP Externe				
	2015	2016	2017	2018	2019	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de postes	5	8	5	4	5	1	1	1	1	1
Nombre d'inscrits	54	61	78	69	48	3	5	10	6	14
Nombre de présents à l'écrit	29	26	27	25	11	2	3	3	1	4
Candidats admissibles	10	16	16	15	11	2	2	2	1	3
Barre de l'admissibilité	13	12,3	9,9	9,8	10	8,6	11,3	8,7	10,3	13,9
Barre de l'admission	13,3	13,7	10,7	10,5	10	9,5	14,9	12,1	13	13,3
Admis sur liste principale	5	8	5	4	5	1	1	1	1	1
Admis sur liste complémentaire	3	2	4	0	0	0	0	0	0	1

Trois éléments appellent un commentaire :

A) Un intérêt confirmé pour le concours

Le ratio entre le nombre total d'inscrits (48 + 14) et le nombre total de postes (5 + 1) est très satisfaisant, ce qui montre l'attrait d'un concours validant une bivalence allemand – lettres pour l'enseignement dans la voie professionnelle même si le nombre de candidats qui se présentent effectivement aux épreuves est en baisse. On constate également une stratégie délibérée des candidats d'une inscription au titre du CAFEP-PLP au détriment du CAPLP.

B) Des barres de qualification inégale

Les barres de qualification pour l'admissibilité sont en hausse significative, particulièrement pour le CAFEP-PLP. Les barres de l'admission sont révélatrices d'une forte densité des prestations positives, ce qui a permis au jury d'attribuer sans difficulté les postes ouverts au concours.

C) La diminution du pourcentage des candidats inscrits qui se présentent effectivement aux épreuves d'admissibilité constitue probablement un indicateur supplémentaire de la nécessité de développer si ce n'est des parcours de formation bivalents au moins des passerelles interdisciplinaires consolidées dans la formation initiale.

Les informations et conseils fournis dans le présent rapport ont pour objectif d'accompagner au mieux les candidats dans la préparation d'un concours à la fois exigeant et très ancré dans la réalité des missions des professeurs d'allemand – lettres de lycée professionnel.

B2. Les épreuves : organisation, déroulé et attentes

L'arrêté du 27 mars 2017 introduisant des modifications dans les épreuves du concours par rapport aux sessions précédentes, il nous semble important de reprendre les textes (en italique ci-après) qui fondent l'organisation à compter de la session 2018 du concours et d'explicitier la structure des épreuves.

Les candidats passent une épreuve dans chaque valence à l'écrit comme à l'oral. Si les épreuves sont strictement les mêmes pour tous à l'écrit – c'est-à-dire une composition et traduction en allemand et un commentaire composé avec une question grammaticale en lettres – un tirage au sort détermine la valence dans laquelle chaque candidat passe chacune des deux épreuves orales. Ainsi deux cas de figure sont possibles à l'oral :

- cas de figure n°1 : épreuve de mise en situation professionnelle en allemand et épreuve à partir d'un dossier en lettres ;
- cas de figure n°2 : épreuve de mise en situation professionnelle en lettres et épreuve à partir d'un dossier en allemand.

Les tableaux suivants ont pour objectif de reprendre les principales informations structurelles concernant les différentes épreuves.

Épreuves d'admissibilité

	Valence Allemand		Valence Lettres	
Contenus	Composition	Traduction	Commentaire composé	Question grammaticale
Durée	5 heures		5 heures	
Coefficient	1		1	

Épreuves d'admission

	Valence Allemand		Valence Lettres	
Épreuves	Mise en situation professionnelle	Épreuve à partir d'un dossier	Mise en situation professionnelle	Épreuve à partir d'un dossier
Contenus	Étude de document(s)	Compréhension de l'oral	Étude de texte suivie d'un entretien	Élaboration d'une séquence pédagogique
	Exploitation didactique et pédagogique du document	Analyse de dossier		

Préparation	2h30	2h30 ¹	2h30	2h30
Passage	1h00	1h00	1h00	1h00
Coefficient	2		2	

Pour l'admission, les candidats passent chacune des épreuves dans une valence : deux cas de figure sont envisageables.

Dans le cas de figure n°1, un candidat passera

<p>l'épreuve de mise en situation professionnelle en allemand²</p> <p><i>Préparation : 2h30 Épreuve : 1h</i></p>	<p><i>L'épreuve porte :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> -d'une part, sur un document de compréhension fourni par le jury, document audio ou vidéo authentique en langue étrangère, se rapportant aux réalités et aux faits culturels du ou des pays dont on étudie la langue, en lien avec le programme d'enseignement de langues vivantes étrangères pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel ; -d'autre part, sur un dossier fourni par le jury portant sur les mêmes réalités et faits culturels. Ce dossier est composé de productions d'élèves (écrites et orales) et de documents relatifs aux contextes d'enseignement et au cadre institutionnel. <p><i>La première partie de l'entretien se déroule en langue étrangère et permet de vérifier la compréhension du document authentique à partir de sa présentation et de l'analyse de son intérêt.</i></p> <p><i>La seconde partie de l'entretien se déroule en français et permet de vérifier, à partir d'une analyse des productions d'élèves (dans leurs dimensions linguistique, culturelle et pragmatique) ainsi que des documents complémentaires, la capacité du candidat à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de son métier futur, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions (classe, équipe éducative, établissement, institution scolaire, société) et les valeurs qui le portent, dont celles de la République.</i></p> <p><i>La durée du document audio ou vidéo authentique n'excédera pas cinq minutes. Celle des productions orales d'élèves n'excédera pas trois minutes par enregistrement. La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.</i></p>
<p>et l'épreuve à partir d'un dossier en lettres</p> <p><i>Préparation : 2h30 Épreuve : 1h</i></p>	<p><i>Le candidat élabore une séquence d'enseignement qu'il expose au jury, à partir de documents en lien avec un des objets ou domaines d'étude au programme : textes littéraires, reproductions d'œuvres d'art, photogrammes, articles de presse ou écrits d'élèves. L'exposé se poursuit par un entretien avec le jury au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix didactiques et pédagogiques. Le jury vérifie, à l'occasion de cet échange, la capacité du candidat à se projeter dans son métier futur, sa connaissance réfléchie du contexte institutionnel et sa façon d'appréhender la variété des conditions effectives de l'exercice du métier.</i></p>

¹ L'arrêté du 27 mars 2017 permet depuis la session 2018 un alignement du temps de préparation de l'épreuve de langues vivantes à partir d'un dossier sur le temps de préparation des autres épreuves, c'est-à-dire 2h30 au lieu de 2h00 pour les précédentes sessions.

² L'arrêté du 27 mars 2017 inverse les contenus des deux épreuves de langues vivantes par rapport aux sessions précédentes.

Dans le cas de figure n°2, un candidat passera...

<p>l'épreuve de mise en situation professionnelle en lettres² <i>Préparation : 2h30</i> <i>Épreuve : 1h</i></p>	<p><i>L'épreuve consiste en l'étude d'un texte en vue de son inscription dans un objet d'étude du cycle de formation du baccalauréat professionnel ou dans une séquence de CAP, puis à partir du texte, en l'étude d'un point de langue (lexique, grammaire, orthographe) en vue d'un travail en lecture, en écriture ou en expression orale.</i></p>
<p>et l'épreuve à partir d'un dossier en allemand <i>Préparation : 2h30</i> <i>Épreuve : 1h</i></p>	<p><i>L'épreuve consiste en la présentation d'une leçon, dans le cadre du programme d'enseignement de langues vivantes étrangères pour les classes préparatoires au certificat d'aptitude professionnelle et pour les classes préparatoires au baccalauréat professionnel.</i></p> <p><i>L'épreuve prend appui sur un dossier proposé par le jury et constitué de documents se rapportant aux réalités et aux faits culturels du ou des pays dont on étudie la langue, en lien avec le programme. Ces documents peuvent être des textes, des documents iconographiques, des enregistrements audio ou vidéo.</i></p> <p><i>L'épreuve comporte deux parties :</i></p> <ul style="list-style-type: none"><i>-une première partie en langue étrangère consistant en la présentation, l'étude et la mise en relation des documents du dossier, suivie d'un entretien en langue étrangère ;</i><i>-une seconde partie en langue française consistant en la proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques de ces documents, en fonction des compétences linguistiques (lexicales, grammaticales, phonologiques) qu'ils mobilisent et des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique, suivie d'un entretien, au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix.</i> <p><i>Chaque partie compte pour moitié dans la notation. La qualité de la langue employée est prise en compte dans l'évaluation de chaque partie de l'épreuve.</i></p>

C. Les épreuves d'admissibilité

C.1. ALLEMAND : composition et traduction

Rapport établi par Évelyne DARD et Anja SIEMON

C11. Remarques générales

Ce rapport établit des remarques ciblées en lien avec la session 2019. Nous invitons les futurs candidats à consulter également les rapports du jury des sessions 2018, 2017 et surtout 2016 et 2015, plus détaillés, notamment en ce qui concerne la méthodologie.

Le jury en charge de l'épreuve écrite d'admissibilité a reçu cette année 16 copies pour une moyenne générale de 10/20, très comparable à celle de la session 2018 qui s'était établie à 9,8/20.

C12. Composition en allemand

Même si certains candidats se sont efforcés de suivre les conseils des rapports des sessions précédentes, nombre de productions écrites se sont révélées être peu ou pas satisfaisantes compte tenu du niveau d'allemand très faible, voire insuffisant chez un grand nombre des candidats. **Or il est indispensable d'avoir au minimum le niveau C1 du CECRL dans les deux langues pour se présenter à un tel concours.**

Rappelons brièvement les éléments attendus de l'épreuve :

- **Analyser le dossier**

Le dossier soumis à l'attention des candidats est composé d'un texte littéraire extrait du roman *Unterleuten* de Julie Zeh et de deux critiques de ce roman parues respectivement dans le *Tagesspiegel* et la *Frankfurter Allgemeine Zeitung*. La consigne invite les candidats à expliquer le texte 1, en s'appuyant sur leurs connaissances personnelles ainsi que sur les textes 2 et 3 pour répondre à la question: „*Wie stellt Juli Zeh die aktuelle deutsche Gesellschaft dar?*“

La consigne amène donc les candidats à mobiliser leurs connaissances d'une part et à croiser les lectures des trois documents d'autre part pour donner ensuite une réponse spécifique, réfléchie, nuancée et argumentée à cette question. Celle-ci était formulée de façon très ouverte laissant ainsi aux candidats le choix du plan et des thèmes à développer. Or trop souvent, l'explication de textes n'est qu'une longue paraphrase ou la juxtaposition de citations extraites des textes commentées au fil de l'eau.

- **Mobiliser des connaissances littéraires et historiques**

Le jury n'attend pas des candidats des connaissances de type encyclopédique sur la littérature et l'histoire des pays germanophones, d'autant qu'il n'existe pas, pour ce concours, de programme spécifique. Les candidats sont invités à mobiliser leurs connaissances pour étayer leur commentaire de remarques historiques, politiques, sociologiques, littéraires et culturelles **si celles-ci sont judicieuses**. En revanche, un étalage de connaissances littéraires et historiques qui ne contribuent pas à élucider le texte est malvenu.

- **Élaborer un plan**

Beaucoup de candidats annoncent un plan, mais ne s'y tiennent pas. En général si l'introduction est correcte, tant au niveau méthodologique que linguistique, le développement devient brouillon.

Il convient de s'entraîner à écrire moins, mais mieux, selon l'adage : *Weniger ist mehr !*

Le jury a déploré que trop de copies restent sans conclusion.

Enfin, dans un souci de clarté, il est nécessaire de veiller à ce que l'introduction et la conclusion soient nettement démarquées du reste du développement. Ainsi il convient de laisser un espace entre les parties et d'aller à la ligne, au sein des grandes parties, au début de chaque paragraphe, car un texte plus aéré est plus agréable à lire. L'utilisation d'abréviations est à proscrire (exemple *od.* pour *oder*). Il est également inutile de recopier la consigne.

La question ayant été formulée de façon encore plus ouverte que les années précédentes, les candidats avaient toute latitude pour faire le plan de leur choix, pour peu que celui-ci soit pertinent. Mais souvent le jury a constaté une absence de plan, beaucoup de paraphrase, et un ensemble incohérent avec accumulation de banalités.

- **Écrire dans une langue fluide et authentique**

La correction de la langue est, bien entendu, d'une importance capitale. Le jury a constaté dans de trop nombreuses copies que les connaissances de base de la grammaire de la langue n'étaient pas toujours acquises. La lecture devient alors pour le jury très fastidieuse et nuit à la valorisation d'éléments d'analyse qui pourraient être pertinents.

Pour conclure, on ne saurait que trop encourager les candidats

- à tenir compte des conseils méthodologiques formulés dans ce rapport et les rapports précédents ;
- à lire une variété de textes en allemand ;
- à saisir toutes les opportunités pour une pratique de la langue orale et écrite.

- **Pistes d'exploitation**

Le jury n'attend aucune réponse spécifique. Les candidats sont libres de parler de ce qu'ils savent.

Nous ne proposons pas de corrigé type, car le jury n'attend pas UNE réponse spécifique. Tout plan est recevable à condition que le candidat respecte tout ce qui a été annoncé dans l'introduction (argumentation, structure, organisation, rédaction dans un allemand correct etc...).

La plupart des candidats ont choisi le développement des énergies renouvelables en Allemagne comme le thème principal de leur composition, ce qui les a conduits à opposer ceux qui sont pour le changement aux réfractaires. Or, l'implantation programmée d'un parc éolien n'est que l'élément déclencheur de l'intrigue. La transition énergétique sert seulement de prétexte pour faire éclater au grand jour les oppositions : "Deckmäntelchen für knallharte Profitinteressen" (texte 3). „Unterleuten“ est un petit village fictif d'Allemagne de l'Est, à une heure de route de Berlin et dont le nom signifie littéralement « Parmi les gens ». Entouré de grands champs de blé, Unterleuten a connu le regroupement des terres en coopératives d'État et, après l'effondrement de la RDA, les démarches compliquées de la restitution des biens collectivisés. À l'été 2010, un projet de parc éolien menace la paix de la petite commune où des citoyens berlinois « romantiques » qui ont effectué un retour à la terre, côtoient des paysans du cru et leurs familles. Une véritable

partie d'échecs s'engage pour obtenir les dix hectares nécessaires à ce parc, qui rapporterait 150000 euros chaque année au propriétaire. Peu à peu, les principaux "joueurs" se dévoilent et peaufinent leur stratégie. De vieilles rancœurs – datant de l'époque de la chute du Mur – se réveillent et des stratagèmes de vengeance se fomentent.

À travers le portrait d'un microcosme, la romancière Juli Zeh, née en 1974 à Bonn mais vivant depuis 1995 à Leipzig, embrasse les grandes questions de l'Allemagne contemporaine :

- Fantasma du retour à la nature des nouvelles générations lassées de la pression des grandes villes ;
- Remise en cause du capitalisme néolibéral – „Raubtierkapitalismus“, „Jener Investor, der für einen horrenden Betrag die halbe Region gekauft hatte“, „Heuschrecke“ (texte 1), „Westlicher Grundstücksspekulant“ (texte 2) – imposé à l'Allemagne de l'Est au moment de la réunification et qui a dû se plier aux conditions économiques et politiques de l'Allemagne de l'Ouest ;
- Profit tiré par l'Allemagne et ses habitants de la politique écologique de l'Union Européenne ;
- Crispations historiques entre bloc de l'Est et bloc de l'Ouest, et ressentiments persistants des habitants de l'ex-RDA (Ossis) envers les Allemands de l'Ouest (Wessis). Kron par exemple est un ancien communiste, „...der nach der Wende alles verloren hatte“.

Voici autant de pistes de réflexion que les candidats auraient pu développer.

C13. Thème

- **Texte à traduire**

Elle l'attend au café, près de la gare centrale.
En se donnant rendez-vous ici, ils défient la loi.
Assise, ses yeux fixent la grande horloge.
Alfred est en retard.
A-t-il oublié ?
S'est-elle trompée de jour ?
Ce n'est pas possible qu'il ne vienne pas.
Il arrive finalement, trente minutes après l'heure prévue.
Et se dirige rapidement vers Charlotte.
Il ne l'a même pas cherchée du regard.
Comme s'il savait instinctivement où elle était.
Alors qu'il s'assoit, il est déjà en train de parler.
Peut-être même sa phrase était-elle commencée depuis un moment.
Il lève le bras pour commander une bière.
Charlotte est étourdie par son apparition.
Il tourne la tête à droite, à gauche.
Comme attiré par tout ce qui n'est pas elle.

Le serveur apporte sa boisson, qu'il avale aussitôt.
D'une traite, sans respirer entre les gorgées.
Puis seulement s'excuse pour son retard.
Charlotte dit que ce n'est pas grave.
Mais il ne l'écoute pas.
Il se met à parler de Kafka.
Comme ça, c'est une irruption de Kafka.
Je voulais te dire, Charlotte, ma révélation.
L'œuvre entière de Kafka repose sur l'étonnement.
C'est son thème principal.
Si tu lis bien ses livres, tu verras l'étonnement.
De la transformation, de l'arrestation, de lui-même.
Charlotte ne sait que répondre.
Elle avait prévu des choses à dire, des analyses.
Elle était prête à parler du roman d'Alfred.
Mais pas de Kafka.
Sur Kafka, elle était dépourvue de mots.

Heureusement, il demande à voir les dessins.
Charlotte sort son grand carton, rempli de feuilles.
Alfred est surpris par l'importance du travail effectué.
Il pense : cette fille doit m'aimer.
Il pourrait éprouver une satisfaction à cela.
Mais aujourd'hui, quelque chose l'étouffe.

David Foenkinos, *Charlotte*, Editions Gallimard, 2014

- **Éléments contextuels**

L'auteur : David Foenkinos, né le 28 octobre 1974 à Paris, est un romancier, dramaturge, scénariste et réalisateur français. Il connaît la consécration en 2014 avec son roman *Charlotte*. Le succès du roman a sorti Charlotte Salomon de l'oubli.

Le roman : Ce long poème en prose retrace la vie de l'artiste peintre allemande Charlotte Salomon morte à Auschwitz à seulement 26 ans.

- **Entraves**

De prime abord, l'extrait à traduire ne présente pas de difficultés particulières ni sur le plan lexical ni sur le plan syntaxique puisqu'il s'agit d'une succession de courtes phrases qui tiennent chacune sur une ligne. Néanmoins il convient de :

- respecter le rythme (poésie) ;
- respecter la ponctuation, surtout les virgules (... , um ein Bier zu bestellen).

- **Quelques conseils pour traduire**

Rappelons :

- qu'il est indispensable de vérifier la recevabilité linguistique (orthographe, grammaire, conjugaison, lexique) du texte d'arrivée ;
- qu'il n'est pas nécessaire de traduire le titre de l'œuvre d'où le texte est extrait ;
- qu'il faut respecter la mise en forme du texte source (alinéas ...) ;
- qu'il ne faut jamais proposer plusieurs solutions de traduction pour un terme, mais faire un choix.

D'où la devise souvent invoquée : ***So treu wie möglich, so frei wie nötig!***

Le thème est une épreuve difficile qui exige une préparation régulière et intensive. Les candidats trouveront de nombreux conseils dans les rapports 2015 et 2016.

Proposition de traduction

Sie wartet im Café am Hauptbahnhof auf ihn.
Sich hier zu treffen, ist gegen das Gesetz.
Sie sitzt da und starrt auf die große Bahnhofsuhr.
Alfred hat Verspätung.
Hat er es vergessen?
Hat sie sich im Tag geirrt?
Es kann doch nicht sein, dass er einfach nicht kommt.
Schließlich erscheint er, eine halbe Stunde zu spät,
und geht schnell auf Charlotte zu.
Er hat nicht einmal nach ihr Ausschau gehalten.
Als wüsste er intuitiv, wo sie ist.
Während er sich setzt, redet er schon.
Vielleicht hatte sein Satz sogar schon vorher begonnen.
Er hebt den Arm, um ein Bier zu bestellen.
Charlotte ist ganz benommen von seinem Auftritt.
Er dreht den Kopf nach rechts, nach links.
Als interessiere er sich für alles, nur nicht für sie.

Der Kellner bringt sein Getränk, das er sogleich in sich hineinschüttet.
In einem Zug, ohne Luft zu holen.
Dann erst entschuldigt er sich für seine Verspätung.
Charlotte sagt, es sei nicht schlimm.
Aber er hört gar nicht hin.
Er fängt an, über Kafka zu sprechen.
Einfach so bricht er mit Kafka über sie herein.
Charlotte, ich wollte dir meine Erkenntnisse offenbaren.
Kafkas gesamtes Werk beruht auf dem Staunen.
Das ist sein Hauptthema.
Wenn du seine Bücher aufmerksam liest, wirst du das Staunen erkennen.
Staunen über die Verwandlung, über die Verhaftung, über sich selbst.
Charlotte weiß nicht, was sie antworten soll.
Sie hatte sich Sätze zurechtgelegt, Analysen.
Sie war darauf vorbereitet, über Alfreds Roman zu sprechen.
Aber nicht über Kafka.
Zu Kafka fehlten ihr die Worte.

Zum Glück will er die Zeichnungen sehen.
Charlotte holt ihre große Mappe heraus, die prall gefüllt ist mit Blättern.
Alfred ist überrascht über das Ausmaß ihrer Arbeit.
Er denkt: dieses Mädchen muss in mich verliebt sein.
Er könnte eine Genugtuung darüber empfinden.
Doch heute schnürt ihm irgendetwas die Kehle zu.

C.2. LETTRES : commentaire composé

Rapport établi par Philippe JACQUIN et Christelle PASQUIER-CHEVRIER

C21. Les modalités de l'épreuve

L'épreuve comporte :

- le commentaire d'un texte littéraire répondant aux entrées du programme de CAP et aux objets d'étude du programme de baccalauréat professionnel (2009).
- le traitement d'une question de grammaire permettant d'éclairer le sens du texte.

C22. Le commentaire

Le sujet et son traitement

Le sujet proposé aux candidats, était un poème de Tristan Corbière, *Paria*, extrait du recueil *Les Amours jaunes*, publié en 1873.

Quelle démarche suivre ? Dans un premier temps, le candidat doit procéder à une analyse du texte lui permettant de repérer et d'isoler ses éléments constitutifs, c'est-à-dire les éléments attendus à l'issue d'une première lecture attentive. Une telle première lecture doit conduire le candidat à proposer un commentaire lui permettant de mettre en avant les points saillants du texte et d'aborder de façon concomitante les différents axes retenus dans sa forme et dans ses enjeux.

On attend des candidats qu'ils fassent appel à des connaissances en histoire littéraire, qu'ils nuancent leur interprétation en ne proposant pas une lecture univoque du texte à commenter et qu'ils soient capables de replacer ce texte dans un réseau intertextuel. Enfin qu'ils prennent en compte la nature du texte, son appartenance à un genre littéraire identifié et commentent par exemple ici la prosodie, la métrique, les sonorités entre autres.

Un tel commentaire composé se fonde sur des attendus en termes de forme et de déroulé :

- Une introduction.

On y présente le texte en le thématissant et le contextualisant. On propose un ou plusieurs axes de lecture qui vont donner à lire une interprétation personnelle du texte, ce que d'aucuns appellent une question problématique, et ce qui constitue, au moins, un projet de lecture. Enfin, on annonce le plan du développement.

Le jury a repéré des projets de lecture souvent recevables ou prometteurs, interrogeant l'écriture. Même maladroites, certaines problématiques, qui restent simples, permettent d'envisager le texte sous des axes variés et de rendre compte de son sens. À l'inverse on s'interdira des projets passe-partout (« Comment l'écriture permet-elle de faire passer un message ? ») ou qui n'englobent pas la totalité du texte. Il ne s'agit pas ensuite de « plaquer un plan standard », ni de séparer le fond de la forme. Rien de plus décevantes que ces copies qui concentrent l'analyse des procédés stylistiques dans une partie unique.

- Un développement

Le développement se compose de plusieurs parties par lesquelles la réflexion progresse vers la résolution de la problématique annoncée dans l'introduction. Ces parties dont le nombre correspond à l'annonce faite également dans l'introduction se fondent sur l'analyse de l'écriture et de faits de langue permettant d'accéder au sens. Il n'y a pas de développement imposé en deux ou trois parties, de modèle-type. Cependant, le candidat qui déroule cinq paragraphes autour de cinq thèmes successifs prend le risque d'une part de rédiger un catalogue thématique sans fil conducteur et progression vers une interprétation et d'autre part de se disperser sans réussir à isoler d'axes de lecture forts. Il est aussi à regretter que, trop souvent, le développement paraphrase le texte sans véritable explication.

Il est souhaitable que la composition du développement s'apparente à une démarche analytique et argumentative qui va déboucher sur une interprétation, étayée par des éléments choisis dans le texte. Car le commentaire doit permettre de projeter une lecture sensible, *a fortiori* quand il porte sur un texte poétique.

- Une conclusion

C'est un temps de synthèse qui reprend les grands axes d'interprétation et propose une ouverture en lien avec la question initialement posée.

Proposition de lecture

Dans la civilisation traditionnelle des Indes, le mot *paria* désigne un individu qui n'appartient à aucune caste. Il est considéré comme un être impur dont le contact est une souillure et pour cela rejeté par l'ensemble de la société. Un synonyme pourrait être intouchable ou encore méprisé, exclu, réprouvé, mis au ban de la société.

Le mot *paria* est donc un autre nom pour « mal-aimé » (voir topos du poète incompris et rappel du poème de Corbière, *Le Crapaud*).

La forme du poème ne correspond à aucune forme fixe identifiable (alternance non régulière de quatrains et de sizains, pour un total de 62 octosyllabes. L'alexandrin est absent : l'octosyllabe retenu par Corbière était traditionnellement réservé aux odes et aux chansons.

Les enjeux du poème

- L'étude de la métrique, de la prosodie et du rythme chaotique de certains vers déstructurés montre bien le décalage entre versification et syntaxe : la voix distordue du poète ne peut plus faire coïncider le vers avec l'unité syntaxique (cf. ce que fera plus tard Laforgue avec les *Complaintes*)
- Le poème se présente comme un parcours qui va du « *ils* » du vers 1 au derniers vers « *Mon os ira bien là tout seul* » : ce parcours dessiné est celui du dépouillement, de la solitude du poète, vers la mort.

Axes d'étude possibles

La situation (sociale, politique, ontologique) du poète dans une société moderne et industrielle (fin du Second Empire et début de la IIIe République) laisse peu de place à la rêverie du poète et à l'expression d'un moi différent/d'une voix singulière. On peut ainsi lire *Paria* comme une reprise de *L'Albatros* de Baudelaire ou des *Nuits* de Musset ou encore de *El Desdichado* de Nerval ; l'ironie et le sarcasme que Corbière utilise contre lui-même, rappellent également le poème *L'Héautontimorouménos* de Baudelaire (« *Je suis la plaie et*

le couteau/Je suis le bourreau et la roue »). Un rapprochement avec Rimbaud, *Ma Bohème* ou *Sensation* (« *Moi, ma route me suit* », vers 27) paraît également possible.

Problématiques possibles : Quelle image de la condition du poète ce texte présente-t-il ? La condition tragique du poète exposée dans une posture rhétorique faite de sarcasmes contre la société et contre lui-même.

Proposition de plan :

1. Un poème politique : du Paria à l'apatride

- Une solitude revendiquée (vers 4) ; « *Moi je suis ce que je me fais* » : le poète évoque une vie d'errance construite contre la fausse liberté proclamée par la III^e République (vers 1-2, vers 7), jusqu'à la mort (dernière strophe). Opposition dans la première strophe entre les « nids domestiques » des républicains, des prétendus « Hommes libres » et le maigre coucou qu'est le poète, dont la Patrie est « par le monde ». Le Paria, selon Corbière, n'est pas seulement celui qui serait exclu, mais également celui qui s'exclut de la société bourgeoise.
- « *Ma Patrie* » (vers 9) : en passant de Paria à Patrie, Corbière joue sur la paronomase. Le lexique de la liberté est très présent, et ce thème est décliné dans de nombreuses strophes (« *mon horizon* » (vers 22), « *ma route* » (vers 27), « *mon pavillon* » (vers 29), « *ma pensée* » (vers 35), « *ma parole* » (vers 37) dans un effet de rapprochement géographique, du plus éloigné au plus proche.
- On observe de nombreuses négations syntaxiques ou lexicales : « *sans âme* » (vers 18) ; « *Une femme que je n'ai pas* » (vers 20) ; « *pays que je n'ai pas vu* » (vers 23) ; « *ma parole est l'écho vide/Qui ne dit rien* » (vers 37-38) ; « *Je ne connais pas mon semblable* » (vers 45) ; « *Je ne m'aime ni ne me hais* » (vers 48) ou encore les tournures restrictives : « *la seule chose qui me lie* » (vers 40)

2. Une forme dialogique paradoxale

- La première strophe est lancée comme un défi à ceux que le poète qualifie ironiquement d'« *hommes libres* » (phrase exclamative, vers 1 à 3), puis de « *moutons* » (vers 25), mais aucune référence précise à un contexte historique n'est mentionnée.
- Présence de la ponctuation expressive (interrogations et exclamations), de l'aposiopèse (16 occurrences) et des tirets longs qui servent à montrer une non fluidité du dialogue : le poète, ontologiquement seul, parle surtout avec lui-même. Le poète se présente en situation de dialogue dans plusieurs strophes : au vers 48 il répond à la citation erronée de Pascal, ou encore dans la strophe pénultième, il semble interrogé : « – *Des Dieux ?... – Par hasard j'ai pu naître* »
- Le poète semble dialoguer avec des auteurs dans une intertextualité (exemple : la citation de Pascal, mise en italiques, mais transformée : « *le moi humain est haïssable* », vers 47 – la citation de Pascal étant : « *le moi est haïssable* »). On peut penser à des thématiques baudelairiennes (l'os du dernier vers) ou rimbaldiennes (le départ).

3. Sarcasmes lyriques

- Une ironie antiromantique est présente, qui amène le poète à se moquer de sa propre souffrance, loin des atermoiements du premier romantisme (exemple : forte présence des marques de la première personne « je, moi, mon » ; vers 21-22 : « *L'idéal à moi : c'est un songe/Creux* » - le rejet de l'épithète renforce

l'ironie tournée vers le poète ; double sens du dernier vers « *Mon os ira bien là tout seul* ») ; on note quelques vers aux sonorités cocasses ou incongrues qui cherchent à rompre avec le beau dire : « carcan au cou/coucou » (vers 2-4) ; « *Je ne m'aime ni ne me hais* » (vers 48) ;

- Une vision de l'amour désenchantée traverse le texte (cf. le titre du recueil *Les Amours jaunes* comme on rit jaune) exemple : vers 19-20 : « *Et ma moitié : c'est une femme .../Une femme que je n'ai pas* » ; vers 51-52 ; image grotesque et humoristique « *cœur eunuque* »
- Enfin, le poète exprime son ironie envers deux postulats de la société de son époque :
 - la religion : vers 53-56 (« *Dieux* » au pluriel renvoie au polythéisme et non au Dieu chrétien) ; le poète privilégie le hasard contre la religion ; Cf. « *Le Mal* » de Rimbaud
 - le beau langage poétique : Corbière use de tournures parfois familières ou enfantines : « l'idéal à moi » (v. 21) ou « *Ceux-là, s'ils veulent me connaître/Me trouveront bien quelque part* » (v. 55-56).

Les difficultés relevées

Pour interpréter un texte, il faut l'avoir appréhendé en tant que lecteur sensible (notion de sujet-lecteur), avoir éprouvé des impressions personnelles. Ce préalable est essentiel pour donner du sens à l'analyse, l'interprétation, et construire un plan qui articulera la réflexion. Malheureusement dans certaines copies, cette étape a été occultée et l'exercice de commentaire est resté trop formel et scolaire. L'analyse du texte consistant alors à faire état d'une succession de procédés d'écriture sans lien concret avec les effets produits. Par ailleurs, l'étude des champs lexicaux ne peut constituer à elle seule une analyse des procédés d'écriture. Il s'agit plutôt d'appuyer son analyse sur une étude précise du texte et d'éviter les lieux communs sans se référer au texte : « L'auteur fait passer un message, il fait entendre quelque chose » ; « Il y a une liberté dans l'écriture ». Dans les bonnes copies, le texte soumis à l'étude est contextualisé (mise en lien avec le titre du poème, le titre du recueil) ; il est également analysé et les interprétations s'appuient sur des procédés d'écriture. Il s'agit donc d'éviter la paraphrase sans analyse et de ne pas confondre résumé et analyse littéraire.

L'intertextualité peut être investie si elle éclaire le sens du texte, mais ne doit pas faire « oublier » le texte à analyser. Les références à Panurge et Pascal ont été occultées dans la majorité des copies. Il convient également de faire attention aux « surinterprétations » et ne pas faire dire au texte ce qu'il ne dit pas, par exemple « Le poète est un noble qui ne partage pas les opinions révolutionnaires de son époque ». Une méconnaissance des genres littéraires et des mouvements littéraires a également été préjudiciable : « C'est un poème lyrique qui illustre le mouvement littéraire du réalisme » ; la contextualisation littéraire a donc été bonifiée.

Des copies montrent des connaissances certaines en termes de procédés littéraires et stylistiques, mais elles ne sont pas toujours investies à bon escient ; On note par exemple des confusions entre narrateur/poète/personnage : « On ne sait pas qui est le narrateur mais l'auteur lui donne la parole ». Les genres littéraires ne sont pas toujours clairement identifiés : « Il s'agit d'un extrait de théâtre car on a un monologue du personnage principal » ; « Ce texte est un extrait d'un livre ».

La terminologie doit également être rigoureuse et certaines copies témoignent d'un manque de connaissances : « Le style d'écriture est léger », « La rime est rédupliquée », « la figure de style est la réduplication ».

Dans certains cas, le devoir n'est pas structuré, le candidat se contente de paraphraser le texte et ne propose aucune interprétation. Parfois, le plan n'est pas en lien avec la problématique annoncée. Découper le texte en partie ne saurait constituer le plan du devoir. Le plan proposé doit donc montrer une progression argumentative et l'analyse littéraire doit être problématisée.

On attire également l'attention des candidats sur la nécessité certes de rédiger une introduction mais aussi de s'efforcer de répondre dans la conclusion à la problématique annoncée dans cette introduction.

Enfin, la présentation schématique de la copie est à proscrire. Le choix d'une explication linéaire ne doit pas faire oublier la problématisation et la structure du devoir ; beaucoup de copies ont négligé la problématique et le plan quand la méthode linéaire a été privilégiée.

Les attendus pour un concours de ce niveau.

Les professeurs d'allemand-lettres auront, pour certains, à enseigner le français autant que l'allemand. Le recrutement de ces professeurs doit être l'occasion de vérifier un certain nombre d'acquis langagiers, linguistiques et culturels qui fonderont par la suite leur enseignement sans préjuger de la formation à l'occasion de leur année de stage. Il convient de rappeler certaines exigences :

- la capacité de rédaction qui doit permettre aux candidats de présenter *in fine* une copie d'une longueur adaptée au sujet de commentaire. Il est peu envisageable de pouvoir répondre aux attendus du concours en quatre ou cinq pages. Or les copies très courtes sont nombreuses. Il convient donc que les candidats s'entraînent à la rédaction.
- la correction de la langue française dans la phase rédactionnelle, orthographique.
- la maîtrise de notions grammaticales fondamentales ayant trait à la construction syntaxique, (construction de la phrase), à l'analyse lexicale (formation des mots, déclinaison) : « Il y a une rime croisée comme si le poète voudrait accentuer et insister sur cette opposition et faire ressortir les conceptions contradictives ».
- la connaissance des grandes périodes, des courants littéraires et d'œuvres patrimoniales
- Le registre de langue familier est à proscrire : « Il semble s'être fait prendre aux côtés d'une prostituée dont il était le macro »

C23. Grammaire

Consigne : A la suite de votre commentaire, vous expliquerez comment les choix grammaticaux contribuent au sens du passage suivant.

– Des Dieux ?... – Par hasard j'ai pu naître ;
Peut-être en est-il – par hasard...
Ceux-là, s'ils veulent me connaître,

*Me trouveront bien quelque part,
– Où que je meure, ma patrie
S'ouvrira bien, sans qu'on l'en prie,
Assez grande pour mon linceul...
Un linceul encor : pour que faire ?...
Puisque ma patrie est en terre
Mon os ira bien là tout seul...*

On peut attendre des remarques sur la construction syntaxique des phrases, mais on ne validera pas des remarques qui seraient uniquement stylistiques (relevés de vocabulaire ou de tropes).

- La phrase nominale (ou averbale) interrogative « Des Dieux ? » correspond à une question dont le verbe est elliptique (on peut restituer la phrase : « Pensez-vous que des Dieux existent ? » ou « Si je pense que des Dieux existent ? »). Le pronom adverbial « en » reprend le mot « Dieux » ; la répétition de « par hasard » en épanorthose mime les anacoluthes typiques de la langue parlée. Le pronom démonstratif « ceux-là » reprend également le mot « Dieux » : mis en tête de phrase il a une connotation péjorative et familière et se trouve sujet du verbe principal « trouveront » ; de même, le pronom personnel sujet « ils » est sujet de « veulent ».
- On remarque deux verbes au subjonctif présent « meure » et « prie », dans la subordonnée de lieu (« où que je meure ») et dans la subordonnée concessive (« sans qu'on l'en prie »). L'anacolithe « Un linceul encor : pour que faire ? » favorise la répétition immédiate du substantif « linceul ». La forme « que » pour le pronom tonique au lieu de la forme « quoi » attendue est peut-être un usage vieilli ou dialectal.

La question de grammaire a été trop souvent occultée alors qu'elle donne aussi des indices pour l'analyse. L'absence de connaissances précises quant à la terminologie est à déplorer : « La répétition finit et commence la phrase ». Les connaissances linguistiques préconisées dans les programmes doivent être actualisées par les candidats. Les confusions entre les notions sont nombreuses (modes et temps verbaux, natures et fonctions ...).

Enfin, les abréviations et le style télégraphique sont à proscrire et on attend du candidat des efforts en termes de rédaction.

D. Les épreuves d'admission

D'une manière générale, nous invitons les candidats à compléter la lecture du présent rapport par celle des rapports des sessions 2015, 2016 et 2017 qui offrent des approches généralistes et complémentaires.

D.1. Valence ALLEMAND

Rapport établi par Évelyne DARD et Anja SIEMON

Remarque générale

Le jury a constaté que certains candidats n'avaient de toute évidence pas lu ou relu les rapports des sessions précédentes alors que ce sont précisément ces documents de référence qui leur permettent de s'informer sur le déroulement des épreuves et les attentes du jury.

D1. Épreuve de mise en situation professionnelle – allemand

Compréhension

- **Compréhension et analyse du document**

Les candidats doivent rendre compte du contenu du document audio **avec leurs propres mots** et surtout ne pas retranscrire les paroles des intervenants mot à mot. Cet exercice peut rapidement devenir chronophage si les candidats ne s'y sont pas entraînés. Certains candidats ont fait preuve d'une réelle aisance et ont su s'appuyer habilement sur le document vidéo pour répondre à une problématique. En revanche la lecture de phrases entièrement rédigées, sans un seul regard pour le jury est inappropriée.

La deuxième partie de la consigne de cette sous-épreuve invite les candidats à mettre en évidence l'intérêt du support audio ou vidéo d'un point de vue culturel et/ou civilisationnel. Il convient donc d'analyser ce qu'il dit de la société, de l'histoire, des réalités politiques, économiques, culturelles et sociales du pays où il a été diffusé et non pas de proposer une didactisation.

Les meilleur(e)s candidats ont fait preuve d'une réelle culture de germaniste, pour ancrer les documents dans leur contexte et les éclairer de références civilisationnelles adaptées, offrant ainsi des perspectives nouvelles.

À partir du dossier PRO-A6, présenté ici en annexe, des candidats ont su rendre compte des freins inhérents au fédéralisme :

- ✓ Bildung ist Ländersache: 16 Länder = 16 Kultusminister!
- ✓ La disparité entre les Länder pose le problème de la reconnaissance des diplômes et de leur valeur.

Le jury aurait apprécié des connaissances plus approfondies sur :

- l'existence et le rôle de la Kultusministerkonferenz (KMK) dans l'harmonisation entre les Länder en matière d'éducation ;
- le très actuel „Digitalpakt“ entre le „Bund“ et les „Länder“ ;
- la disparité entre les Länder sur le plan économique et financier (Länderfinanzausgleich) ;
- les différences entre les systèmes scolaires et de formation professionnelle en Allemagne et en France ;
- la comparaison entre les compétences dévolues aux Länder allemands et aux collectivités territoriales en France.

- **Analyse d'une situation d'enseignement**

Les productions d'élèves

Cette partie de l'épreuve sur dossier intègre l'analyse de productions d'élèves. Il ne s'agit pas de dresser un catalogue des erreurs des élèves et de les corriger afin de démontrer sa propre maîtrise de la langue, mais bien d'analyser leurs acquis, leurs besoins ainsi que les savoirs, les savoir-faire et les compétences pragmatiques mises en œuvre.

Beaucoup de candidats passent trop de temps à lister les erreurs dans ces productions. Nous conseillons d'opérer des choix et de proposer une **remédiation** concrète pour les points faibles des élèves.

Exemple : Après avoir relevé trois points faibles dans les productions d'élèves, un candidat a proposé une remédiation au moyen de « Stationenlernen ». Dans chaque « Lernstation » des tâches en lien avec un point de grammaire précis sont réalisées par les élèves, les élèves choisissant leur parcours en fonction de leurs besoins. Ceci est un exemple d'approche différenciée permettant de diversifier les apprentissages afin que les élèves puissent développer des stratégies individuelles d'appropriation.

Le jury a pu constater avec satisfaction que de plus en plus de candidats se saisissaient des opportunités pédagogiques apportées par le numérique et avaient recours à des applications proposant des modules d'apprentissage (Learning Apps) ou des diagrammes interactifs (Quiz let).

La réflexion transdisciplinaire

La plupart des candidats ont d'emblée perçu la dimension transdisciplinaire suggérée par la thématique. Certains d'entre eux ont proposé de travailler avec les collègues de Lettres sur la construction de l'argumentation pour préparer un débat autour d'un film. D'autres ont envisagé un travail collaboratif avec le professeur d'histoire géographie dans le cadre de l'Enseignement moral et civique et du parcours citoyen. Un des films proposés dans la séquence (« La vie des autres ») pouvait par exemple donner lieu à une réflexion autour du dilemme qui se pose à l'artiste dans un pays totalitaire : collaborer ou se trouver dans l'impossibilité d'exercer son art. Les Arts appliqués peuvent être également mobilisés dans le cadre d'un travail sur l'affiche de cinéma ou la préparation d'une rencontre avec un réalisateur.

Le document institutionnel

Exemples d'exploitation de ce document :

Dans le prolongement naturel du thème « Regards croisés sur le cinéma » (PRO-A6), les candidats n'ont pas eu de difficultés, lorsque le jury les y a amenés, à établir le lien entre le scénario proposé dans la situation d'enseignement (document 2A) et le document institutionnel intitulé « Prix Jean Renoir des lycéens 2018 ». En effet les candidats ont souligné la nécessité d'éveiller chez les lycéens professionnels trop souvent éloignés de la culture, l'intérêt pour la création cinématographique contemporaine et de les préparer à formuler un jugement raisonné sur les œuvres. Le lien avec le parcours artistique et culturel a été établi naturellement, ce qui a donné lieu à des échanges riches à partir de l'expérience vécue par certains candidats.

Le jury est conscient que cette épreuve est très complexe, car les candidats ont beaucoup de documents à étudier et à analyser, ce qui nécessite une gestion rigoureuse du temps.

En annexe figure le dossier PRO-A4

D12. Épreuve à partir d'un dossier – allemand

Rappel : comme indiqué en introduction générale du rapport, le temps de préparation de l'épreuve sur dossier pour la valence allemand est aligné sur les autres épreuves depuis la session 2018, soit deux heures et demie de préparation.

Étude des documents

La présentation des documents constituant le dossier doit être très brève (type de document, thématique, problématique). Au-delà de la simple analyse linéaire des documents, il était attendu des candidats un élargissement aux problématiques sociétales. Les meilleures productions ont fait l'objet d'une réflexion s'appuyant sur ce qui se trouve en dehors du texte ou des textes. Elles ont permis de mettre en valeur des connaissances culturelles et civilisationnelles. Nous encourageons les futur(e)s candidat(e)s à lire la presse et à suivre les chaînes d'information télévisées germanophones permettant ainsi d'actualiser leurs connaissances sur les événements récents.

Nous avons observé une faiblesse des connaissances sur l'Allemagne de 1945 à 2000. On ne peut pas enseigner l'allemand à des élèves sans connaître les conditions de la division de l'Allemagne et celles de sa réunification.

À propos du dossier DO-A2 consacré aux Allemands de l'Est qui ont fui le régime, le jury a par exemple apprécié que les candidats soient en mesure

- d'établir un parallèle entre la fuite des citoyens de l'ex-RDA („Deutsche auf der Flucht“) et la situation actuelle des migrants ;
- d'évoquer la xénophobie dont les migrants font l'objet et la montée de l'extrême droite dans certains Länder de l'ex-RDA.

Néanmoins le jury aurait souhaité que les candidats fassent preuve de davantage de connaissances et approfondissent par exemple les points suivants

- :
- la vie quotidienne en RDA : médias, culture, place de la femme dans le monde du travail...
 - la domination du Parti sur la vie artistique : place des intellectuels, la dissidence (cf. doc. 3) ;

- l'évolution des relations entre Allemands de l'Est et Allemands de l'Ouest, loin de l'image d'Épinal d'une foule accueillante au moment de l'ouverture du mur (cf. document 1),
- la relation ambiguë („gespaltenes Verhältnis“) qu'entretient le frère de Marion Brasch avec son pays qu'il a quitté (document 3: „...dass es nichts Schlimmeres gebe, als im Gefängnis zu sein in einem Land, das man doch eigentlich liebe.“),
- la politique migratoire (Flüchtlingspolitik) en Europe (populisme, Europawahl...)

Proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques

- **Rappel des consignes**

La seconde partie en langue française consiste en la proposition de pistes d'exploitation didactiques et pédagogiques des documents proposés par le jury en fonction des compétences linguistiques (lexicales, grammaticales, phonologiques) qu'ils mobilisent et des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique, ce projet pédagogique étant destiné à une classe de lycée professionnel. Cette présentation est suivie d'un entretien, au cours duquel les candidat(e)s sont amené(e)s à justifier leurs choix.

- **Les attentes du jury**

Il est utile de rappeler que le jury n'attend pas une proposition devant correspondre nécessairement à un modèle prédéterminé et une seule, que **toute construction est possible et envisageable** dès lors que les choix effectués sont justifiés, éclairés et en adéquation avec le niveau du CECRL et la classe de lycée professionnel choisis.

Rappelons également qu'il vaut mieux didactiser un document de façon concrète (dispositions des tables, consignes de travail précises, documents projetés ou distribués aux élèves, formes sociales de travail, consignes précises données aux élèves...) plutôt que de traiter tous les documents du dossier de façon superficielle (« Ensuite on travaillerait la prononciation » « On pourrait revoir le lexique ») sans que les stratégies de mise en œuvre ne soient proposées. Trop de candidats ont tendance à surcharger la séquence proposée en dressant un catalogue d'activités censées répondre à des objectifs linguistiques pléthoriques rendant ainsi leur exécution impossible : on ne peut pas travailler pendant la même séquence l'opinion, l'hypothèse, le souhait, la cause et le but !

Mais c'est la formulation d'un projet en cohérence avec la thématique qui pose encore le plus de difficultés aux candidats. Si celui-ci est pertinent dans la plupart des propositions, il n'est le plus souvent pas contextualisé et la question du destinataire rarement posée. Or cet aspect est essentiel pour que l'élève trouve du sens dans le travail qu'on lui demande de réaliser.

Quelques conseils concernant le projet :

Qu'est-ce qui justifie que la production (ou la réception dans le cadre d'un projet d'écoute ou de lecture) attendue soit en allemand ? Pour **qui** produit-on, **pourquoi** et dans **quel contexte** ? Et comme dans la réalité du « Schulalltag » nous n'avons pas toujours des destinataires germanophones sous la main, la tâche finale doit être **vraisemblable** à défaut d'être **authentique** !

Il apparaît que la description des documents iconographiques proposés soit « un passage obligé » pour les élèves sans pour autant que les candidats ne se posent la question du sens de cette activité dans une situation de communication authentique et de sa place dans la réalisation finale. Rappelons également que les activités et entraînements proposés tout au long de de la séquence doivent être en cohérence et servir la réalisation

du projet.

En revanche le jury a constaté avec satisfaction que la plupart des candidats proposent des formes sociales de travail variées même si cette démarche nécessite une réflexion sur la plus-value apportée par les travaux de groupes (prise en compte de la différenciation par exemple). Néanmoins le cours magistral en plénière semble avoir vécu.

Des connaissances sur **le lycée professionnel**, les contenus d'enseignements, les modes d'évaluation et les enjeux liés à l'enseignement des langues vivantes en LP sont nécessaires à la réussite de cette épreuve. S'agissant d'un concours externe, il est normal que la plupart des candidats n'aient pas encore beaucoup d'expérience dans le domaine didactique. Aussi n'existe-t-il pas de préparation spécifique à ce concours. Mais trop de candidats connaissent seulement l'enseignement général et technologique. Ce manque de curiosité de la part d'un candidat se présentant à un concours de recrutement de futur(e)s enseignant(e)s de lycée professionnel renvoie au jury l'image d'une bien faible motivation pour enseigner dans la voie professionnelle. A cet égard si l'on ne peut pas exiger des candidats qu'ils connaissent parfaitement les nouveaux dispositifs mis en place dans le cadre de la transformation de la voie professionnelle et les nouveaux programmes de langues, le jury a apprécié que certains d'entre eux y fassent référence (la place des langues dans le chef d'œuvre par exemple, la prise en compte de la compétence de médiation...). Le jury aurait souhaité en revanche que les modalités d'évaluation actuelles soient connues des candidats.

En annexe figure le sujet DO-A2.

Sitographie / Connaissances nécessaires à minima

- ✓ Le programme d'enseignement de langues vivantes des classes préparant au baccalauréat professionnel et classes préparant au certificat d'aptitude professionnel BO spécial n°5 du 11 avril 2019
- ✓ Les nouvelles modalités d'évaluations des langues vivantes au Baccalauréat professionnel (à paraître)
- ✓ Cadre européen commun de référence pour les langues : apprendre, enseigner, évaluer volume complémentaire avec de nouveaux descripteurs www.coe.int/lang-cecr
- ✓ **Création de l'attestation EuroMobipro dans le diplôme du baccalauréat professionnel** arrêté du 13-4-2015 - J.O. du 2-5-2015
- ✓ **OFAJ: www.ofaj.org**
- ✓ **PROTANDEM pour les échanges en formation professionnelle**
<https://protandem.org>

D.2. Valence LETTRES

Rapport établi par Philippe JACQUIN et Christelle PASQUIER-CHEVRIER

D21. Épreuve de mise en situation professionnelle – lettres

Définition de l'épreuve

L'épreuve consiste en « l'étude d'un texte en vue de son inscription dans un objet d'étude du cycle de formation du baccalauréat professionnel ou dans une séquence de CAP, puis à partir du texte, en l'étude d'un point de langue (lexique, grammaire, orthographe). Le jury n'attend cependant ni un exposé généraliste ni la présentation d'une séance pédagogique. Toutefois, le jury saura valoriser la prestation d'un candidat qui sera capable de décrire les modalités d'examen en CAP et baccalauréat professionnel montrant par là qu'il a commencé à prendre la mesure des enjeux en termes d'apprentissage.

Cet exercice d'étude de texte est assorti d'un « point de langue » car celui-ci sert à éclairer le sens du texte et poursuit la réflexion en vue d'un « travail en lecture, en écriture ou en expression orale ». Si l'explication de texte et l'étude d'un point de langue figurent dans une épreuve intitulée « mise en situation professionnelle », c'est parce que ce sont deux exercices fondateurs de la discipline, pratiqués quotidiennement dans l'exercice du métier d'un professeur de français. L'épreuve cherche à mesurer la compétence des candidats dans l'analyse d'un texte littéraire ainsi que leur capacité de traiter un point d'étude de la langue. L'épreuve demande donc des candidats un travail de préparation approfondi tant au plan des connaissances que de la méthode.

Les attentes

L'épreuve exige du candidat de :

- savoir s'exprimer avec clarté, précision et aisance. Ce dernier qualificatif est une invitation faite aux candidats à se détacher de leurs brouillons préparatoires, à se préparer à exposer le plus librement possible en s'adressant au jury donc sans lire leurs notes
- savoir lire des textes littéraires et savoir exploiter un point de langue
- savoir inscrire un texte et un point de langue dans une situation d'enseignement
- savoir tirer parti de connaissances sur les auteurs et leurs œuvres constituées au fil de lectures personnelles de romans, de poèmes et de pièces de théâtre, à défaut par la consultation d'anthologies et de recueils de textes ; posséder les repères nécessaires à la transmission d'une histoire littéraire et plus généralement faire preuve d'une robuste culture générale (capacité de contextualiser les visées d'un artiste), étayage indispensable à l'affirmation de la posture magistrale dans une classe.

Il est rappelé que les œuvres aux programmes doivent être lues et travaillées en amont des épreuves ; les textes soumis à l'analyse nécessitent une contextualisation dans l'œuvre et dans l'histoire littéraire.

La démarche

- Une approche analytique du texte

Pour répondre au mieux aux attentes de l'épreuve, le candidat doit d'abord mener une lecture littéraire de l'extrait proposé. Cet exercice se définit comme une lecture contextualisée, organisée et problématisée et se doit de proposer une démarche interprétative.

Pour conduire l'explication, le candidat doit faire confiance au texte, en s'attachant aux mots et à la spécificité de l'expression pour en dégager analyse et interprétation. Tout en

se gardant de ses propres présupposés voire préjugés, il s'agit donc de laisser s'exprimer sa sensibilité de lecteur et de se poser des questions simples pour aller au-delà de la surface du texte : de quoi parle le texte ? Quelle est sa visée ? " Quel est l'impact du texte sur le lecteur ? ", " Comment l'auteur s'y prend-t-il pour... ".

Le travail sur les impressions de lecture est donc fondamental puisqu'il va permettre de formuler des hypothèses d'interprétation qui seront confirmées ou infirmées par la relecture ; cette phase de travail est essentielle pour dégager des axes de lecture et construire la problématique littéraire. Cette problématique porte sur l'acte d'écriture et non sur les outils : on entre dans un texte par le sens. Ce travail de problématisation permet, en outre, d'organiser et de structurer l'exposé ; on invitera donc les candidats à porter une attention particulière à la construction et à la formulation de la problématique : « Revenir sur un souvenir pour avancer dans la vie » est une proposition discutable concernant l'analyse de l'incipit de l'œuvre *Enfance* de Nathalie Sarraute.

Cette étape doit permettre d'éviter la dérive d'une analyse techniciste consistant en des énumérations de procédés d'écriture ou de relevés lexicaux, sans mise en perspective, sans construction du sens. Par ailleurs, le travail sur le lexique ne consiste pas exclusivement à repérer des champs lexicaux. On invitera donc les candidats à mettre en œuvre une lecture personnelle qui prenne en compte mais aussi qui interroge sa perception de lecteur ; il s'agit, en effet, d'éviter les affirmations sans preuve et de s'appuyer sur le texte pour en construire le sens. Dans ce cadre, l'analyse des procédés d'écriture permettra de mettre en synergie le fond et la forme : pourquoi ce choix d'écriture ? Quel est l'effet produit sur le lecteur ?

Certains candidats ont proposé un plan qui sépare le fond et la forme, ce qui témoigne d'une mauvaise compréhension des attendus de l'épreuve.

Le travail de repérage et de réflexion mené exige une bonne connaissance des outils d'analyse mais ne se limite pas à faire état d'un savoir savant déconnecté du texte. Si la terminologie littéraire ne saurait suffire à construire l'analyse et l'interprétation, les erreurs liées à une absence de connaissances littéraires peuvent néanmoins être préjudiciables.

Une lecture à haute voix est attendue au début de l'épreuve. Elle permet de capter l'attention et constitue une pratique quotidienne de classe. Le jury attend une lecture fluide et juste, qui traduit déjà une compréhension du texte. Mais on constate que les candidats sont peu entraînés à une lecture expressive, que ce soit de la prose ou de la poésie, auquel cas il faut veiller à respecter la longueur des vers, fluidifier les enjambements, maintenir les liaisons, etc.

Habituellement, après la lecture, le candidat doit annoncer explicitement son plan, synthétique ou linéaire, et soutenu par une problématique littéraire. Et par exemple pour cette année :

- L'incipit d'*Enfance* de Nathalie Sarraute devait interroger sur la singularité de l'entrée dans le roman, sur la situation d'énonciation (qui parle ? à qui ?). Cette recherche devait conduire à réétudier les indices laissés (les pronoms, les indications spatio-temporelles ...). L'extrait choisi permettait au candidat de cheminer dans une interprétation littéraire.
- La page du roman d'Émile Zola, *Nana*, proposée au candidat, permettait d'étudier comment peu à peu, par un fin tissage d'éléments du récit et de procédés relevant du discours rapporté, le lecteur avait peu à peu accès à l'intimité même de la pensée du personnage, le narrateur s'effaçant de plus en plus.

- La fable de La Fontaine, *Les deux amis*, offrait la possibilité d'une analyse montrant comment l'art de la narration (entrelacs subtils entre la voix tantôt narratrice, tantôt didactique, et les voix des personnages) inscrit dans le cadre d'une versification (variation du mètre, rimes, syntaxe battant le rythme, enjambements) parfois primesautière, est au service de visées qui apparaissent en l'occasion plus proches du La Bruyère des *Portraits* que de l'auteur à "morales" célèbre pour ses fables animalières souvent plus explicitement critiques.

Ces quelques remarques ont pour objectif de conseiller aux candidats d'interroger d'abord le texte dans le cadre d'une démarche analytique afin de prouver qu'ils ont pris la mesure de sa spécificité, de ses particularités et, tout bonnement du sens et des enjeux. Il ne s'agit donc pas de précipiter pour inscrire le texte dans un projet pédagogique. On ne peut proposer une démarche de classe que lorsque le travail préalable d'explication du texte a été opéré et justifie son exploitation pédagogique.

➤ Une réflexion pédagogique

L'exploitation pédagogique ne se limite donc pas à citer un objet d'étude de Baccalauréat professionnel ou une finalité de CAP voire une "problématique de lecture", au sens du programme, ni à les proposer artificiellement. Les propositions doivent être corrélées aux axes de lecture choisis par le candidat. La lecture doit donc montrer la capacité du candidat à articuler l'extrait avec les objets d'étude et/ou les finalités et les mettre en relation avec l'acquisition des capacités, des connaissances et des attitudes.

Des candidats ont su le faire de manière convaincante, en proposant des projets de lectures inscrits dans des objets d'étude, d'autres font des propositions hasardeuses, sans bien connaître les attendus du CAP, les capacités à travailler en Baccalauréat professionnel, les démarches de lecture et d'écriture en cours dans les filières professionnelles.

➤ Le point de langue

Cette partie de l'épreuve peut être intégrée à l'explication ou prendre place en fin d'exposé, mais il est préférable de ne pas attendre les sollicitations du jury pour l'aborder. Rappelons qu'il s'agit d'étudier « un point de langue (lexique, grammaire, orthographe) en vue d'un travail en lecture, en écriture ou en expression orale ».

Trop de candidats limitent leurs réponses à une identification de la nature grammaticale voire à une énumération. Cette approche simplement descriptive ne peut passer pour une analyse grammaticale. Le fait de langue ainsi relevé est à mettre en relation avec la valeur d'un emploi spécifique, qui produit un effet. Cette question de réflexion grammaticale, qui prend appui sur un passage du texte, n'est donc pas une question de grammaire théorique. Elle met en lumière un aspect du texte, qui peut être approfondi à un moment de l'explication. Cependant cette partie de l'épreuve ne peut être traitée sans préparation car le candidat doit pouvoir montrer qu'il possède une maîtrise sûre de la langue qui le rend capable de mener une analyse grammaticale claire et précise. Comment sinon apporter des éléments de réponses appropriés aux problèmes de langue que les élèves rencontrent en classe ?

Il est donc indispensable de maîtriser solidement **a minima** les entrées qui figurent dans les programmes de CAP et de baccalauréat professionnel et plus particulièrement peut-être :

- le vocabulaire grammatical (identifier la nature et la fonction d'un mot) ;
- les compléments (repérer, nommer) ;

- les temps et les modes verbaux (relever, identifier) ;
- les déterminants (relever, classer) ;
- la construction d'une phrase complexe et les propositions coordonnées et subordonnées (analyser).

Seul un entraînement régulier et progressif permet de se préparer de manière efficace à la question du point de langue. Il nécessite de lire de la grammaire et de se constituer des fiches en se référant à des manuels ainsi qu'à des ouvrages universitaires plus élaborés.

➤ L'entretien

L'entretien est un moment qui permet de préciser ou d'ajuster des éléments de l'exposé. Il permet d'approfondir ce qui est juste, de rectifier des faux sens et des contre-sens, de combler des manques. Il permet de relancer le candidat sur de nouvelles pistes et ne vise pas à le piéger, ni à le mettre en faute.

Le jury a apprécié que de nombreux candidats entrent volontiers dans l'échange et révèlent, à ce moment de l'épreuve, des qualités d'écoute et de dialogue. Mais c'est en renvoyant régulièrement les candidats à une lecture précise d'éléments textuels et aux enjeux des interrogations liés aux objets d'études des programmes, que le jury a décelé des fragilités. À l'inverse, il repère aussi dans le cadre de cet exercice des candidats capables de réviser leur première lecture, d'approfondir leur analyse ou de modifier leur interprétation ; certes, cela représente une prise de risque, mais cela permet aussi de révéler des capacités d'analyse et de valider sens et interprétation.

La qualité de l'expression orale doit être irréprochable. Il est dommage dans le cadre d'un concours de recrutement de professeurs d'entendre des expressions familières peu appropriées dans ce contexte : "Okay...", "D'accord ?", "Malgré que...", "Pallier à...", "C'est comme si que...", "Le personnage en a marre...". Lorsque l'on se destine à l'enseignement du français, la langue utilisée doit être correcte, précise et pertinente.

En annexe figure le dossier PRO-L1

D22. Épreuve sur dossier

Définition de l'épreuve

L'épreuve consiste en l'élaboration d'une séquence d'enseignement à partir de documents en lien avec un des objets ou domaines d'étude au programme de baccalauréat professionnel ou de CAP. L'exposé se poursuit par un entretien avec le jury au cours duquel le candidat est amené à justifier ses choix didactiques et pédagogiques. Le jury vérifie, à l'occasion de cet échange, la capacité du candidat à se projeter dans son métier futur, sa connaissance réfléchie du contexte institutionnel et sa façon d'appréhender la variété des conditions effectives de l'exercice du métier.

La formulation du sujet est générique : « Dans le cadre de l'enseignement du français en classe de lycée professionnel, vous analyserez le corpus proposé. Vous préciserez les modalités de son exploitation, en totalité ou en partie, sous la forme d'un projet de séquence d'enseignement. La séquence devra comporter un point d'étude de la langue traité dans une des séances. »

Cette formulation impose donc au candidat d'employer tout ou partie du corpus de documents pour proposer un projet de séquence d'enseignement dans lequel un point d'étude de la langue doit être obligatoirement traité.

Les attentes

Comme les autres épreuves orales d'admission et sans être identique, cette épreuve exige du candidat de :

- Savoir s'exprimer avec clarté, précision et aisance
- Savoir lire des textes littéraires et savoir exploiter un point de langue
- Savoir inscrire un ou plusieurs textes et documents dans une situation d'enseignement, en ayant une attitude responsable et une éthique professionnelle.

La démarche

Le candidat doit commencer par présenter une analyse synthétique du corpus puis une proposition de séquence.

- Une lecture attentive puis problématisée du corpus proposé

La présentation du corpus ne peut se limiter au résumé de chaque texte mais doit s'appuyer sur la nature du texte, ses caractéristiques littéraires ou formelles et son inscription dans l'histoire littéraire. Il faut ensuite exprimer la cohérence de ce corpus, sans se contenter d'une unité thématique, pour mettre en relation les textes et les documents avec la problématique retenue dans l'objet ou domaine d'étude.

Des candidats font l'erreur d'omettre cette phase de présentation et développent d'emblée la séquence élaborée. Ils traduisent ainsi une lecture superficielle des textes et documents qui composent le corpus et exposent dans ce cas une problématique simpliste, référée artificiellement à l'objet d'étude choisi. Le candidat doit donc accorder un soin particulier à la formulation de la problématique qui fonde sa proposition de séquence puisque le sens de la proposition didactique est lié à la pertinence même du corpus. Rappelons aussi que la problématique proposée doit à la fois être accessible aux élèves, mais aussi complexe, ambitieuse, dans les enjeux qu'elle porte. Elle doit « faire sens », tant comme porteuse d'objectifs d'apprentissage que dans une perspective éducative.

- Un projet de séquence

Une séquence d'enseignement se conçoit comme un ensemble de séances à dominante lecture, écriture, orale ou étude de la langue articulées logiquement autour d'une problématique, qu'il convient d'alterner. Les principaux défauts repérés par le jury portent sur des déséquilibres flagrants : telle séquence proposée comporte nombre de séances de lecture analytique, telle autre ne met les élèves en situation d'écriture qu'à l'évaluation finale, telle autre encore évacue la quasi-totalité des textes du corpus ! Il convient de proposer un déroulement raisonnable, réaliste et équilibré, des séances et de la dominante qui y est travaillée.

Il est également important de rappeler ici la nécessité de mettre les élèves en activité, et de les inscrire dans un projet de lecture ou d'écriture global. En didactique des lettres, on propose des tâches nécessairement complexes, qui visent le renforcement des quatre compétences inscrites dans les programmes :

- entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer ;
- entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire ;
- devenir un lecteur compétent et critique ;
- confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité culturelle.

Ces activités sont concrètes mais ne relèvent pas exactement de la démarche « actionnelle » préconisée par la didactique des langues vivantes.

La réflexion doit rester sur le plan didactique, il n'est pas pertinent d'évoquer en détail ce qui se passe dans la classe : le candidat indique cependant quelques pistes pédagogiques qui montrent « sa façon d'appréhender la variété des conditions effectives de l'exercice du métier ».

Le candidat doit se demander pour quelles raisons il propose telle activité ? C'est-à-dire en quoi l'activité proposée permet-elle d'articuler les capacités, connaissances et attitudes, inscrites au programme. Or l'on observe que si les candidats connaissent dans les grandes lignes les objets d'étude de baccalauréat professionnel (intitulés et interrogations), ils méconnaissent les capacités, connaissances et attitudes qui leur sont associées. Ils ignorent aussi trop souvent les attendus, démarches et finalités du programme de français de CAP.

À titre d'exemple, le corpus suivant était proposé aux candidats :

Textes et documents

1. Amnesty International ; Campagne de sensibilisation, décembre, 2014.
2. Jean Anouilh, *Antigone*, 1944
3. Otto Dix, *Les joueurs de cartes*, 1920
4. Paul Éluard, « Courage », tiré du recueil *Au rendez-vous allemand*, 1943
5. Stéphane Hessel, *Citoyen sans frontières*. Conversation avec Jean-Michel Helvig, Fayard, « Pluriel », 2008 LCP - émission, COM' en politique.
6. Jean-Paul Sartre, *Qu'est-ce que la littérature ?* Paris, 1948. Gallimard, folio essais

Les candidats ont pris appui sur le texte pour proposer une exploitation pédagogique. Néanmoins, les modalités de lecture ne sont pas toujours connues et certains d'entre eux proposent une lecture qui ne permet pas aux élèves de construire le sens du texte et de « devenir des lecteurs compétents et critiques » (travail sur les définitions des « mots

difficiles », batterie des questions sans lien...) : « Dégager une approche stylistique du texte » ne peut constituer une problématique.

Les objectifs pédagogiques sont parfois éloignés des réalités des classes et assez peu lisibles : « Permettre aux élèves de s'imprégner des aspects sémantiques du texte »

Les meilleures prestations intègrent le texte dans un corpus et font preuve de solides références littéraires et artistiques. On note dans ce cas une mise en lien entre la lecture et l'écriture : mieux lire pour mieux écrire et mieux écrire pour mieux lire.

Il est à noter que les compétences de lecture et d'écriture sont fortement imbriquées. Les activités d'écriture proposées ne doivent pas être déconnectées des textes et du projet global de la séquence ; ainsi, le corpus qui s'articule autour des discours politiques n'invite pas à rédiger sur les compétences à développer lors des Périodes de formation en Entreprise (« Qu'est-ce qu'un bon stagiaire ? »).

Les différentes modalités d'écriture doivent être connues et un candidat ne peut ignorer notamment les modalités de l'écriture longue. Une bonne connaissance des épreuves certificatives est également attendue : l'épreuve de français au baccalauréat professionnel n'est pas un CCF par exemple.

En ce qui concerne la construction des compétences orales, il est rappelé aux candidats que le débat n'est pas la seule modalité à envisager. »). *A contrario*, les sujets proposés nécessitent une réflexion éthique en lien avec l'Enseignement Moral et Civique : « Le devoir justifie-t-il de transgresser les lois » n'est pas envisageable en classe par exemple.

D'une manière générale, les candidats sont en capacité de relier le dossier à un objet d'étude ou à une finalité. Les objets d'étude et les finalités sont connus et souvent associés au bon niveau. Peu de séquences ont été proposées en CAP, aucune en troisième.

On attire néanmoins l'attention sur la cohérence globale du corpus proposé. Ainsi, l'absence de textes de philosophes du XVIII^e siècle n'invite pas à proposer une séquence sur « les philosophes des Lumières et les combats contre l'injustice ».

Pour travailler les textes littéraires et les documents iconographiques, il faut de réelles connaissances littéraires et culturelles ; les lacunes en termes de culture générale ont pénalisé certains candidats : « La Seconde Guerre mondiale se termine en 1942 et Paul Éluard écrit après la guerre ». Les candidats se doivent donc de connaître les champs littéraires préconisés par les programmes et de posséder de solides références culturelles. Dans le corpus proposé à titre d'exemple, le texte de Jean-Paul Sartre a été systématiquement éludé.

Le jury a donc apprécié les prestations s'appuyant sur une réelle culture littéraire et artistique ; dans ce cadre, les candidats ont pu proposer d'autres supports pour enrichir le corpus.

En tant que lecteurs compétents et critiques, les candidats doivent être capables de mettre à distance les supports du corpus et d'exprimer un point de vue personnel ou un jugement critique. Ils doivent choisir un texte considéré comme résistant et en proposer une lecture analytique intégrant un point de langue. Le choix ne doit pas être établi au seul regard du programme mais aussi et surtout en fonction de faits de langue particulièrement remarquables dans l'un ou plusieurs textes du corpus.

Il s'agit donc de se confronter aux textes sans y plaquer des connaissances des programmes. La séquence proposée doit s'ancrer dans l'objet d'étude ou la finalité et

permettre à l'élève de développer une réflexion tout en construisant les quatre compétences clefs de l'enseignement des lettres. La mise en lien des textes est donc fondamentale et le candidat doit interroger les finalités du corpus proposé. Dans ce cadre, les candidats qui ont perçus ce que les Arts et la littérature peuvent dire du monde ont été valorisés.

Par ailleurs le projet pédagogique doit être lisible pour les élèves la maîtrise de la langue correcte :

« On peut proposer une sorte de commentaire de texte » ; « réfléchir sur le poids des mots qu'il faut parler » ne sont pas des propositions acceptables pour un futur professeur de Lettres.

Le jury évalue les capacités à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, les situations d'apprentissage proposées doivent donc être lisibles et formatrices : « Comment les auteurs donnent-ils à voir le monde qui les entoure ? » est un projet tout à fait acceptable par exemple.

Des activités fédératrices et porteuses de sens ont été proposées par certains candidats :

- La préparation d'une lecture expressive pour construire le sens d'un texte résistant
- La confrontation de plusieurs textes pour préparer la présentation du corpus (question 1 du baccalauréat professionnel)
- Le travail en collaboration avec le professeur d'Arts appliqués pour mettre en valeur un travail d'écriture
- Des écritures « à la manière de » permettant de relier les compétences de lecture et d'écriture.

Conseils :

- Assister à des cours de français et regarder les cahiers des élèves
- Connaître les modalités certificatives ; certains candidats pensent que l'épreuve de baccalauréat professionnel est un CCF (comme pour l'allemand)
- Lire les « Ressources pour faire la classe » pour s'appropriier les programmes et leur mise en œuvre
- Connaître les modalités de lecture et d'écriture
- Connaître les 4 compétences fondamentales et réfléchir à leur mise en œuvre avec les élèves
- Investir et construire une identité bivalente « lettres-langues »

Le candidat ne doit pas oublier que le professeur de lettres est l'enseignant de tous les textes et de tous les discours.

En annexe figure le dossier DO-L2

Rapport CA-PLP allemand-lettres : addendum bibliographique

Programme de français du CAP

=> **Bulletin officiel n° 8 du 25 février 2010**

Programmes de français du baccalauréat professionnel

=> Bulletin officiel spécial n° 2 du 19 février 2009

Pour s'appropriier ces éléments, et pour formuler des questions précises, il serait souhaitable que les candidats aient également une connaissance plus précise des modalités de certification, épreuves ponctuelles et contrôle en cours de formation. La progressivité des questions de lecture de l'épreuve ponctuelle de français du baccalauréat professionnel ou du diplôme intermédiaire de BEP, l'écrit délibératif de la compétence d'écriture au baccalauréat professionnel, le processus d'écriture longue de la première situation de CCF en CAP, sont des modalités d'examen qui induisent des pratiques dans les classes préparant à ces diplômes et qui nourriront utilement les candidats.

Contrôle en cours de formation au CAP

=> BO n° 29 du 17 juillet 2003 et BO n° 8 du 25 février 2010 modifiant celui du BO n° 29 du 17 juillet 2003 en histoire-géographie –éducation civique

Epreuves ponctuelles de français au BEP et au baccalauréat professionnel

=> Bulletin officiel n° 31 du 27 août 2009 (BEP)

=> Bulletin officiel n° 20 du 20 mai 2010 (BCP)

=> les sujets nationaux sont disponibles sur de nombreux sites académiques

Les ressources pour le français dans la voie professionnelle publiées sur Eduscol

<http://eduscol.education.fr/cid50211/ressources-pour-la-voie-professionnelle.html>

La ressource « Ecrire » est particulièrement éclairante sur les modalités d'écriture en classe : l'écriture de travail, les écritures explicatives et argumentatives et les écritures créatives.

Session 2019

<p style="text-align: center;">CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP</p>

Section : LANGUES VIVANTES – LETTRES

ALLEMAND – LETTRES

ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE D'ENTRETIEN À PARTIR D'UN DOSSIER

Durée de la préparation : 2 heures 30

Durée de l'épreuve : 1 heure

Première partie :

Vous présenterez en allemand le dossier joint en explicitant le ou les thèmes abordés, en mettant en évidence la contribution particulière de chacun des documents à ce ou ces thèmes ainsi que les relations que l'on peut établir entre eux.

Seconde partie :

Vous proposerez en français un projet d'exploitation pédagogique de ce dossier avec une classe – dont vous déterminerez le niveau – dans un lycée d'enseignement professionnel :

- Vous préciserez l'agencement général de la séquence pédagogique envisagée ainsi que les objectifs culturels et linguistiques poursuivis.
- Vous indiquerez les entraînements que vous souhaitez mettre en œuvre lors de l'exploitation de ces documents.

Vous justifierez toutes vos propositions, en vous appuyant sur l'analyse que vous aurez faite des différents documents du dossier.

Document 1

Deutsche auf der Flucht



Daniel Biskup/Salz und Silber – Budapest – Berlin: Flüchtlinge anno 1989

Mit seinem jetzt erschienenen Bildband „Budapest – Berlin: Mein Weg zur Einheit“ dokumentiert der Starfotograf Daniel Biskup jene Ereignisse rund um die Wiedervereinigung, die mit der Flucht der DDR-Bürger einsetzten: Frauen, Männer und Kinder, die meist kaum Gepäck, dafür aber jede Menge Mut hatten, als sie die Grenze in Richtung Freiheit überwandern. Die Bilder der DDR-Bürger, die vor 25 Jahren in Richtung BRD aufbrachen, – sie erinnern stark an die aktuellen Fotos der Menschen, die aus den Kriegs- und Krisengebieten der Welt flüchten, um sich in Europa eine neue Existenz aufzubauen. „Die Leute verlassen ihre Heimat und machen sich auf den Weg in eine ungewisse Zukunft. Sie setzen alles aufs Spiel, gehen ein enormes Risiko ein. Das war damals genauso wie heute“, sagt Biskup.

Heute stammen die Flüchtlinge aus Syrien, Afghanistan, Eritrea – einst kamen sie aus der DDR. Für ein besseres Leben setzten auch sie alles aufs Spiel.

Nach: Spiegel-online, 20. Oktober 2015

Document 2

Die Möwe war ein Club ganz in der Nähe. Dort kam man nur hinein, wenn man Mitglied der Künstlergewerkschaft war, und seit ich den Pressejob bei den Komponisten hatte, war ich das. Die Klos lagen auf der Rückseite. Und auf der Rückseite war die Mauer.

Zehn Minuten später standen wir am geöffneten Fenster des Damenklos, rauchten und lauschten. Das Fenster führte zum Hof, und der Hof verstärkte die Musik, die der Wind in dünnen Klangfetzen zu uns trug. Da unten standen Mülltonnen, hier oben standen wir, und nur ein paar Meter entfernt sang David Bowie „Heroes“. Wir waren keine Helden, doch das war uns egal. Wir konnten ihn hören. Er war hier.

In den Westnachrichten sahen wir später die Bilder. Bowie auf der Bühne im Westen und wütende Leute im Osten. „Die Mauer muss weg“, riefen sie, doch die Polizei stand wie eine Mauer davor.

Als am nächsten Tag die Eurythmics spielten, kamen mehr Leute zum Brandenburger Tor, und es schien, als seien sie nicht nur wegen der Musik da. Auch die Polizisten standen dichter, und Männer in Zivil zogen immer wieder Leute aus der Menge und nahmen sie mit.

Am dritten Tag waren noch mehr Leute da, ihre Sprechchöre waren noch lauter, und bei einigen Polizisten saßen plötzlich die Schlagstöcke locker. Als Genesis auf der anderen Seite der Mauer „Land of Confusion“ spielten, hörte das hier niemand mehr.

In unseren Nachrichten kein Wort davon. Das Ereignis hatte nicht stattgefunden. Wir redeten noch lange und oft über diese drei Tage und kopierten die Kassetten mit dem Genesis-Konzert, das irgendjemand im Westradio mitgeschnitten hatte. Ich war kein Genesis-Fan, doch das war egal – die Kassette war historisch, auch wenn man die Sprechchöre darauf nicht hören konnte.

Aus: Marion Brasch, *Ab jetzt ist Ruhe*, Fischer 2012

Document 3: transcription

Script du document vidéo: „Marion Brasch liest aus ihrem Roman *Ab jetzt ist Ruhe*“

Um drei Uhr morgens rief mein Bruder mich an.

„*Ich bin so wach*“, sagte er. „*Ich muss mit dir reden. Hast du geschlafen?*“

„*Ja*“

„*Ich habe ihm einen Brief geschrieben. Ich les' ihn dir vor.*“

Mein Bruder las mir den Brief vor, in dem stand, dass er meinen Vater liebe, auch wenn dieser das nicht hören wolle. Dass die DDR seine Familie sei, auch wenn er sie verlassen habe. Dass er verstanden habe, warum ein erstes Buch in der DDR nicht gedruckt werden konnte. Dass er meinem Vater gern vom Gefängnis erzählen würde, und dass es nichts Schlimmeres gebe, als im Gefängnis zu sein in einem Land, das man doch eigentlich liebe. Dass er möchte, dass mein Vater stolz auf ihn sei. Dass er sich gern bei ihm entschuldigen würde, doch das nicht könne, weil er das Wort Schuld nicht wirklich verstehe. Der Brief war lang und wirr.

„*Soll ich ihn abschicken?*“

„*Ich weiß nicht.*“

„*Meinst du, er wird ihn verstehen?*“

„*Vielleicht.*“ Ich war so müde, ich wollte wieder ins Bett. Doch mein Bruder ließ mich noch nicht.

Mein Vater war ein Urpartei-Funktionär. Ihm gegenüber stand mein ältester Bruder, der ein Rebell war, ein Schriftsteller. Meine anderen Brüder haben sich auch aufgelehnt gegen ihren Vater, gegen meinen Vater, und ich hab' das Glück gehabt, als Letzte, Letztgeborene und einziges Mädchen seiner autoritären Erziehung ein bisschen entgangen zu sein, weil er alles richtig machen wollte, was er vorher bei seinen Söhnen vielleicht nicht so gut gemacht hat.

Quelle: <https://www.youtube.com> 11.01.2012

Session 2019

CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP

Section : LANGUES VIVANTES – LETTRES

ALLEMAND – LETTRES

ALLEMAND

ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Durée de la préparation : 2 heures et 30 minutes

Durée de l'épreuve : 1 heure

Première partie : en allemand

Exposé : 15 minutes

Entretien avec jury : 15 minutes

Vous rendrez compte en allemand du document sonore indiqué ci-dessous en présentant son contenu et en mettant en évidence son intérêt d'un point de vue culturel et/ou civilisationnel. Vous disposez de 15 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 15 min.

Document 1 (Doc1-PRO-A4-CO): « Mehr Wertschätzung, mehr Kinder »
Source: ARD-Mediathek, Landesschau aktuell, 01.09.2016

Ce document est à écouter sur le poste informatique à votre disposition.

Seconde partie : en français

Exposé : 15 minutes

Entretien avec jury : 15 minutes

Vous trouverez dans les pages qui suivent un dossier composé des documents suivants

Documents 2A, 2B : une brève description de la situation d'enseignement et du contenu d'une séquence pédagogique mise en œuvre dans une classe
Document 3 : production orale d'élèves disponible sur le poste informatique
Document 4 : production écrite d'élèves réalisée à l'occasion de cette séquence
Document 5 : un document institutionnel

Vous analyserez :

- les acquis et les besoins linguistiques des élèves ;
- la mobilisation des savoirs, savoir-faire et savoir-être dans la réalisation de la tâche demandée ;
- les opportunités d'une réflexion transdisciplinaire.

Vous vous interrogerez, en vue de l'entretien avec le jury, sur la contribution de la discipline aux objectifs généraux de formation et d'éducation, en prenant notamment appui sur ce dossier.

Vous disposez de 15 minutes pour cet exposé. Il sera suivi d'un entretien avec le jury qui n'excédera pas 15 min.

Document 2A

Situation d'enseignement et séquence pédagogique

La production orale et la production écrite jointes à ce dossier (sans correction ou modification) proviennent de six élèves d'une classe de Première Baccalauréat professionnel « Accompagnement, Soins et Services à la Personne ». Le groupe compte 24 élèves dont le niveau s'étend de A2 à B1.

Le « Jugendparlament Nordrhein-Westfalen » invite des jeunes européens, dont le groupe mentionné ci-dessus, à participer à un forum sur le thème « Famille 2020 ».

En vue de la préparation de cette rencontre, le professeur d'allemand a travaillé avec les élèves une séquence d'apprentissage en lien avec la thématique.

La tâche finale consiste à témoigner sur le regard porté par les jeunes français sur la famille aujourd'hui.

Le document 2B a été entre autres proposé à la classe dans le cadre des apprentissages, et les élèves ont été soumis à deux évaluations formatives :

Consigne pour la production orale

Vous traiterez la question de la répartition des rôles entre hommes et femmes dans un dialogue que vous jouerez ensuite avec un camarade qui ne partage pas votre opinion.

Consigne pour la production écrite

Rédigez en allemand une contribution pour un forum internet sur la question de la répartition des rôles hommes/femmes.

Document 2B

1. Neue Männerrollen

 Hören Sie das Interview mit Alexander Dassen und beantworten Sie folgende Fragen :



- 1** Aus welchem Grund nehmen immer mehr Väter und Mütter in Deutschland Elternurlaub?
- 2** Hat Alexander Dassen für seine beiden Kinder Elternurlaub genommen?
- 3** Wie sieht er seine Vaterrolle?

Kulturinfos

Elterngeld in Deutschland

Für alle Kinder, die nach dem 1. Januar 2007 geboren wurden, zahlt der Staat berufstätigen¹ Müttern und Vätern zwölf Monate lang ein Elterngeld. Seine Höhe beträgt 67% des durchschnittlichen Nettolohnes².

- 1.** berufstätig: *qui exerce une activité professionnelle*
- 2.** der Lohn ("e): *le salaire*

Aus : FOKUS 1^{ère}

Document 3 :

Frauen : Kinder oder Karriere ?

Dialog 1

Charlyne Für mich, Frauen können heute arbeiten und kümmern sich um seine Kinder.

Marc Nein! Ich finde, dass kleine Kinder brauchen ihre Mutter.

Charlyne Ja, aber das ist gut für die Mutter zu haben eine Karriere, weil die Familie hat mehr Geld.

Marc Das ist richtig. Aber die Mutter muss Zeit haben für seine Kinder.

Charlyne Ja, du hast Recht!

Dialog 2

Margot Ich bin der Meinung, dass der Mann sich um die Kinder kümmern muss, weil die Kinder brauchen ihrem Vater.

Corentin Ich bin der Meinung auch. Aber die Kinder brauchen ihre Mutter auch.

Margot Ich denke, das Konzept von der Hausmann ist kreativ und gut für die Kinder.

Corentin Die Mutter und der Vater sollten ein Elternurlaub nehmen und die erste Momente mit der Baby genießen.

Margot Und wer geht arbeiten für verdienen Geld?

Corentin Ich weiß nicht.

Document 4 : production écrite

A) Cynthia

Frauen heute: Kinder, Karriere oder beides?
Für mich heute Frauen kann arbeit und kummere sich um seinen kinder mit hilf auf die Männer.
Ich finde das ist gut für die mutter hatte eine Karriere weil die familien hat mehr geld. Die Kinder kann sein kommt a um die Kita won die Eltern arbeiten.

« Frauen heute : Kinder, Karriere oder beides ? »

Für mich heute Frauen kann arbeit und kummere sich um seinen kinder mit hilf auf die Männer.
Ich finde das ist gut für die mutter hatte eine Karriere weil die familien hat mehr geld. Die Kinder kann kommt um die Kita won die Eltern arbeiten.

B) Benjamin

Hallo zusammen, ich bin Benjamin, ich bin 16 jahre alt. Ich denke, dass die Junge Frauen nicht entscheiden sollen, mit berufstätig sein und Kinder zu Kummern.
Ich meine, dass es nicht gut für ein Kinder in Kita geben ist. Die Kinder nehmt seine Eltern. Ich bin der Meinung, dass nicht normal ist, dass Frauen weniger Geld verdienen, weil er auch arbeitet.
Meiner meinung, nach Frauen kann ein Karriere Frau bekommt.
Es ist meiner meinung, tchüss zusammen

Hallo zusammen, ich bin Benjamin, ich bin 16 Jahre alt. Ich denke, dass die Junge Frauen nicht entscheiden sollten, mit berufstätig sein und Kinder zu Kummern.

Ich meine, dass es nicht gut für ein Kinder in Kita geben ist. Die Kinder nehmt seine Eltern. Ich bin der Meinung, dass nicht normal ist, dass Frauen weniger geld verdienen, weil er auch arbeitet.

Meiner meinung, nach Frauen kann ein Karriere Frau bekommt.

Es ist meiner meinung, tchüss zusammen.

Document 5

Extrait de : <http://www.education.gouv.fr/cid84109/journee-internationale-de-lutte-contre-les-violences-faites-aux-femmes.html>

Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes - le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche agit

À l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes, Najat Vallaud-Belkacem a présenté les mesures envisagées pour mieux lutter contre les comportements sexistes et les violences, ainsi que les outils pour l'égalité entre les filles et les garçons à l'École. La ministre a rappelé comment l'ensemble de la communauté éducative se mobilise de l'école à l'université pour jouer un rôle essentiel et installer durablement une culture de l'égalité.

- Prévenir et lutter contre les comportements sexistes et les violences
- Installer durablement une culture de l'égalité entre filles et garçons à l'école
- Outils pour l'égalité entre les filles et les garçons

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche mobilisé contre les comportements sexistes et les violences et pour la promotion de l'égalité entre les sexes

Le 25 novembre est la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Cette journée est depuis 2012 l'occasion d'une mobilisation du gouvernement tout entier pour faire reculer ces violences, quelles que soient leurs formes : comportements sexistes, harcèlement et violences sexuelles.

Parce qu'ils sont le lieu de l'excellence, de la production et de la transmission du savoir ; les établissements d'enseignement supérieur et de recherche ont une responsabilité dans l'amélioration de la connaissance par notre société de ces phénomènes.

Ces comportements et ces violences, l'École et les établissements d'enseignement supérieur eux-mêmes n'en sont malheureusement pas préservés.

L'ensemble de la communauté éducative a un rôle essentiel à jouer pour les combattre et les prévenir et le ministère se dote des outils pour le faire.

Au-delà, parce que l'École de la République est aussi le lieu de l'apprentissage du vivre ensemble, il est de la responsabilité du système éducatif de favoriser la réflexion des jeunes au cours de leur scolarité sur la place des femmes et des hommes dans la société, sur les représentations stéréotypées, sur le respect mutuel, et plus largement sur l'égalité.

C'est la mission que la loi a confiée à l'institution scolaire et l'objectif du plan d'action pour l'égalité entre les filles et les garçons à l'École annoncé le 30 juin dernier. Ce plan se met en œuvre en associant enseignants, parents et toute la communauté éducative pour permettre aux élèves d'aller au bout de leurs potentialités et ambitions.

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pleinement mobilisé



Prendre la mesure des violences à caractère sexuel à l'école pour mieux agir



Violences à caractère sexuel
Pourcentage déclarant avoir subi des caresses forcées, des baisers forcés, du voyeurisme

Cyberviolences
Pourcentage déclarant avoir été victime de cyberviolences

Violences à caractère sexiste
Elles représentent 37% des actes de violences déclarées par les filles

Agir pour prévenir les violences à caractère sexuel dans l'Éducation nationale

Prévention et lutte contre le harcèlement sexuel



Un site internet pour sensibiliser les élèves, les parents, les professionnels : agircontreleharcelementalecole.gouv.fr



Un numéro vert : 0 808 807 010



Une formation assurée aux personnels et aux élèves médiateurs

Des outils de lutte contre les violences à caractère sexuel



Un guide pédagogique *Comportements sexistes et violences sexuelles : prévenir, repérer, agir* en ligne sur eduscol.education.fr



Des séances pédagogiques de prévention des violences à caractère sexuel conduites au collège et au lycée



Une information distribuée dans tous les établissements scolaires sur les violences conjugales et les mutilations sexuelles féminines

Dans l'Enseignement supérieur et la Recherche

Prévention des comportements discriminatoires, lutte contre le harcèlement sexuel



Garantir l'impartialité des sections disciplinaires : le décret d'application de la loi pour l'Égalité réelle entre les femmes et les hommes en cours de publication



Publication et diffusion du guide *Harcèlement sexuel : s'informer et se défendre* du collectif Clasches



Refus de financement par les universités des projets étudiants qui véhiculent des représentations et pratiques discriminatoires

Une aide apportée aux étudiantes victimes de violences



Signature d'une convention relative à l'hébergement d'urgence des étudiant-e-s victimes de violences :

- les Crous examinent en priorité cette demande,
- proposent le cas échéant des aides financières,
- orientent vers les acteurs chargés du soutien psychologique et de la protection des victimes

Session 2019

CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP

Section : LANGUES VIVANTES – LETTRES

ALLEMAND – LETTRES

LETTRES

ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE D'ENTRETIEN À PARTIR D'UN DOSSIER

Durée de la préparation : 2 heures 30 minutes

Durée de l'épreuve : 1 heure

Textes et documents

1. Amnesty International ; Campagne de sensibilisation, décembre 2014..
2. Jean Anouilh, *Antigone*, 1944.
3. Otto Dix, *Les joueurs de cartes*, 1920.
4. Paul Éluard, « Courage », 1943, tiré du recueil *Au rendez- vous allemand*.
5. Stéphane Hessel, *Citoyen sans frontières*. Conversation avec Jean-Michel Helvig, Fayard, « Pluriel », 2008.
6. Jean-Paul Sartre, *Qu'est-ce que la littérature ?*, Paris, 1948. Gallimard, folio essais.

Sujet

Dans le cadre de l'enseignement du français en classe de lycée professionnel, vous analyserez le corpus proposé. Vous préciserez les modalités de son exploitation, en totalité ou en partie, sous la forme d'un projet de séquence d'enseignement. La séquence devra comporter un point d'étude de la langue traité dans une des séances.

Nombre de pages du dossier : 6 pages

1. **Campagne de sensibilisation d'Amnesty International, décembre 2014.**



2. Jean Anouilh, *Antigone*, 1944.

Un silence. Ils se regardent.

CRÉON : Pourquoi as-tu tenté d'enterrer ton frère?

ANTIGONE : Je le devais.

CRÉON : Je l'avais interdit.

ANTIGONE, doucement. : Je le devais tout de même. Ceux qu'on n'enterre pas errent éternellement sans jamais trouver de repos. Si mon frère vivant était rentré harassé d'une longue chasse, je lui aurais enlevé ses chaussures, je lui aurais fait à manger, je lui aurais préparé son lit... Polynice aujourd'hui a achevé sa chasse. Il rentre à la maison où mon père et ma mère, et Étéocle aussi, l'attendent. Il a droit au repos.

CRÉON : C'était un révolté et un traître, tu le savais.

ANTIGONE C'était mon frère.

CRÉON : Tu avais entendu proclamer l'édit aux carrefours, tu avais lu l'affiche sur tous les murs de la ville ?

ANTIGONE : Oui.

CREON : Tu savais le sort qui y était promis à celui, quel qu'il soit, qui oserait lui rendre les honneurs funèbres ?

ANTIGONE : Oui, je le savais.

CREON : Tu as peut-être cru que d'être la fille d'Œdipe, la fille de l'orgueil d'Œdipe, c'était assez pour être au-dessus de la loi.

ANTIGONE : Non. Je n'ai pas cru cela.

CRÉON : La loi est d'abord faite pour toi, Antigone, la loi est d'abord faite pour les filles des rois !

ANTIGONE : Si j'avais été une servante en train de faire sa vaisselle, quand j'ai entendu lire l'édit, j'aurais essuyé l'eau grasse de mes bras et je serais sortie avec mon tablier pour aller enterrer mon frère.

CRÉON : Ce n'est pas vrai. Si tu avais été une servante, tu n'aurais pas douté que tu allais mourir et tu serais restée à pleurer ton frère chez toi. Seulement tu as pensé que tu étais de race royale, ma nièce et la fiancée de mon fils, et que, quoi qu'il arrive, je n'oserais pas te faire mourir.

ANTIGONE : Vous vous trompez. J'étais certaine que vous me feriez mourir au contraire.

3. **Otto Dix, *Les joueurs de cartes*, 1920, huile et collage, 110×87 cm, Staatliche Museen zu Berlin, Preußischer Kulturbesitz, Nationalgalerie, Berlin.**



4. **Paul Éluard, « Courage », 1943, tiré du recueil *Au rendez-vous allemand*.**

Paris a froid Paris a faim
Paris ne mange plus de marrons dans la rue
Paris a mis de vieux vêtements de vieille
Paris dort tout debout sans air dans le métro
Plus de malheur encore est imposé aux pauvres
Et la sagesse et la folie
De Paris malheureux
C'est l'air pur c'est le feu
C'est la beauté c'est la bonté
De ses travailleurs affamés
Ne crie pas au secours Paris
Tu es vivant d'une vie sans égale
Et derrière la nudité
De ta pâleur de ta maigreur
Tout ce qui est humain se révèle en tes yeux
Paris ma belle ville
Fine comme une aiguille forte comme une épée
Ingénue et savante
Tu ne supportes pas l'injustice
Pour toi c'est le seul désordre
Tu vas le libérer Paris
Paris tremblant comme une étoile
Notre espoir survivant
Tu vas te libérer de la fatigue et la boue
Frères ayons du courage
Nous qui ne sommes pas casqués
Ni bottés ni gantés ni bien élevés
Un rayon s'allume en nos veines
Notre lumière nous revient
Les meilleurs d'entre nous sont morts pour nous
Et voici que leur sang retrouve notre cœur
Et c'est de nouveau le matin un matin de Paris
La pointe de la délivrance
L'espace du printemps naissant
La force idiote a le dessous
Ces esclaves nos ennemis
S'ils ont compris
S'ils sont capables de comprendre
Vont se lever.

5. Stéphane Hessel, *Citoyen sans frontières. Conversation avec Jean-Michel Helvig*, Fayard, « Pluriel », 2008.

Au terme de cette conversation, si vous deviez fournir une clé de compréhension des événements historiques qui ont jalonné votre vie, quelle serait – elle ?

Stéphane Hessel : le message fondamental est que l'Histoire ne se répète pas. Elle évolue et les problèmes qu'elle nous présente sont toujours nouveaux. Le XXème siècle nous a confrontés à une série d'événements très graves qui, bien ou mal, ont été surmontés. Et s'ils ont été surmontés, c'est grâce à la ferme volonté de résister à l'inacceptable, que ce soit le nazisme, le fascisme, le stalinisme, la colonisation ou l'apartheid. Dans ces combats, nous avons pu nous référer à une vision de l'homme, formule que je préfère au mot « valeur », trop galvaudé. Lorsque l'humanité est niée par une force politique, économique, sociale ou raciste, il se trouve des groupes, des camarades, des « nous », pas « des « je », qui vont se mobiliser pour résister.

On peut se dire que la nature humaine sera toujours ce qu'elle est, qu'il y aura toujours des potentats, des tyrans et des exploités, mais qu'il faut bien vivre...Eh bien ça, non ! C'est ce contre quoi il faut réagir, au nom justement de l'expérience du XXème siècle qui montre que, contre l'horreur, des dissidents se sont sans cesse levés.

6. Jean-Paul Sartre, *Qu'est-ce que la littérature ?*, Paris, 1948. Gallimard, folio essais

C'est un véritable manifeste de littérature engagée. Sartre traite de l'écrivain, de sa mission et de ses lecteurs en se posant trois questions : "Qu'est-ce qu'écrire ?", "Pourquoi écrire ?" et "Pour qui écrit-on ?"

L'écrivain « engagé » sait que la parole est action : il sait que dévoiler c'est changer, et qu'on ne peut dévoiler qu'en projetant de changer. Il a abandonné le rêve impossible de faire une peinture impartiale de la Société et de la condition humaine. L'homme est l'être vis-à-vis de qui aucun être ne peut garder l'impartialité, même Dieu. (...) . Et c'est aussi l'être qui ne peut même voir une situation sans la changer, car son regard fige, détruit, ou sculpte ou, comme fait l'éternité, change l'objet en lui-même. C'est à l'amour, à la haine, à la colère, à la crainte, à la joie, à l'indignation, à l'admiration, à l'espoir, au désespoir que l'homme et le monde se révèlent dans leur vérité. Sans doute l'écrivain engagé peut être médiocre, il peut même avoir conscience de l'être, mais comme on ne saurait écrire sans le projet de réussir parfaitement, la modestie avec laquelle il envisage son œuvre ne doit pas le détourner de la construire comme si elle devait avoir le plus grand retentissement. Il ne doit jamais se dire : « Bah, c'est à peine si j'aurai trois mille lecteurs » ; mais « qu'arriverait-il si tout le monde lisait ce que j'écris ? » (...) Il sait qu'il est l'homme qui nomme ce qui n'a pas encore été nommé ou ce qui n'ose dire son nom, il sait qu'il fait « surgir » le mot d'amour et le mot de haine et, avec eux l'amour et la haine entre des hommes qui n'avaient pas encore décidé de leurs sentiments. Il sait que les mots, comme dit Brice Parain, sont « des pistolets chargés » S'il parle, il tire.

PRO-L1

Session 2019

CAPLP CONCOURS EXTERNE ET CAFEP

Section : LANGUES VIVANTES – LETTRES
ALLEMAND – LETTRES

LETTRES

ÉPREUVE D'ADMISSION

ÉPREUVE DE MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE

Durée de la préparation : 2 heures 30 minutes

Durée de l'épreuve : 1 heure

Étude de texte : Vous proposerez l'étude du texte en vue de son inscription dans un objet d'étude du cycle de formation du baccalauréat professionnel ou dans une séquence de CAP.

Point de langue : En vue d'un travail en lecture, en écriture ou en expression orale, vous ferez toutes les remarques nécessaires sur la structuration des phrases dans l'extrait.

- Alors, tu vas vraiment faire ça ? « Évoquer tes souvenirs d'enfance »... Comme ces mots te gênent, tu ne les aimes pas. Mais reconnais que ce sont les seuls mots qui conviennent. Tu veux « évoquer tes souvenirs »... il n'y a pas à tortiller, c'est bien ça.

- Oui, je n'y peux rien, ça me tente, je ne sais pas pourquoi...

- C'est peut-être... est-ce que ce ne serait pas... on ne s'en rend parfois pas compte... c'est peut-être que tes forces déclinent...

- Non, je ne crois pas... du moins je ne le sens pas...
 - Et pourtant ce que tu veux faire... « évoquer tes souvenirs »... est-ce que ce ne serait pas...
 - Oh, je t'en prie...
 - Si, il faut se le demander : est-ce que ce ne serait pas prendre ta retraite ? te ranger ? quitter ton élément, où jusqu'ici, tant bien que mal...
 - Oui, comme tu dis, tant bien que mal.
 - Peut-être, mais c'est le seul où tu aies jamais pu vivre... celui... - Oh, à quoi bon ? je le connais.
 - Est-ce vrai ? Tu n'as vraiment pas oublié comment c'était là-bas ? comme là-bas tout fluctue, se transforme, s'échappe... tu avances à tâtons, toujours cherchant, te tendant... vers quoi ? qu'est-ce que c'est ? ça ne ressemble à rien... personne n'en parle... ça se dérobe, tu l'agrippes comme tu peux, tu le pousses... où ? n'importe où, pourvu que ça trouve un milieu propice où ça se développe, où ça parvienne peut-être à vivre... Tiens, rien que d'y penser...
 - Oui, ça te rend grandiloquent. Je dirai même outrecoisant. Je me demande si ce n'est pas toujours cette même crainte... Souviens-toi comme elle revient chaque fois que quelque chose d'encore informe se propose... Ce qui nous est resté des anciennes tentatives nous paraît toujours avoir l'avantage sur ce qui tremblote quelque part dans les limbes...
 - Mais justement, ce que je crains, cette fois, c'est que ça ne tremble pas... pas assez... que ce soit fixé une fois pour toutes, du « tout cuit », donné d'avance...
 - Rassure-toi pour ce qui est d'être donné... c'est encore tout vacillant, aucun mot écrit, aucune parole ne l'ont encore touché, il me semble que ça palpite faiblement... hors des mots... comme toujours... des petits bouts de quelque chose d'encore vivant... je voudrais, avant qu'ils disparaissent... laisse-moi...
 - Bon. Je me tais... d'ailleurs nous savons bien que lorsque quelque chose se met à te hanter...
 - Oui, et cette fois, on ne le croirait pas, mais c'est de toi que me vient l'impulsion, depuis un moment déjà tu me pousses...
 - Moi ? — Oui, toi par tes objurgations, tes mises en garde... tu le fais surgir... tu m'y plonges...
- Nein, das tust du nicht...* « Non, tu ne feras pas ça »... les voici de nouveau, ces paroles, elles se sont ranimées, aussi vivantes, aussi actives qu'à ce moment, il y a si longtemps, où elles ont pénétré en moi, elles appuient, elles pèsent de toute leur puissance, de tout leur énorme poids... et sous leur pression quelque chose en moi d'aussi fort, de plus fort encore se dégage, se soulève, s'élève... les paroles qui sortent de ma bouche le portent, l'enfoncent là-bas... *Doch, Ich werde es tun.* « Si, je le ferai. »

Nein, das tust du nicht. « Non, tu ne feras pas ça... » ces paroles viennent d'une forme que le temps a presque effacée... il ne reste qu'une présence... celle d'une jeune femme assise au fond d'un fauteuil dans le salon d'un hôtel où mon père passait seul avec moi ses vacances, en Suisse, à Interlaken ou à Beatenberg, je devais avoir cinq ou six ans, et la jeune femme était chargée de s'occuper de moi et de m'apprendre l'allemand... Je la distingue mal... mais je vois distinctement la corbeille à ouvrage posée sur ses genoux et sur le dessus une paire de grands ciseaux d'acier... et moi... je ne peux pas me voir, mais je le sens comme si je le faisais maintenant... je saisis brusquement les ciseaux, je les tiens serrés dans ma main... des lourds ciseaux fermés... je les tends la pointe en l'air vers le dossier d'un canapé recouvert d'une délicieuse soie à ramage, d'un bleu un peu fané, aux reflets satinés... et je dis en allemand... « Ich werde es zerreißen. »

Nathalie SARRAUTE, *Enfance* (incipit), 1983